



Fondation
pour l'agriculture
et la ruralité
dans le monde
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'élevage durable, levier potentiel du partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique du Nord

Les cas de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc

Etude pilotée par **Matthieu Brun** (directeur scientifique de la Fondation FARM) et réalisée par **Stéven Le Faou** (Jokkoo Conseil)

10 octobre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	3
Introduction	4
Des filières laitières duales, en quête d'une difficile autonomie	5
1. Algérie : un gros consommateur dépendant des importations	5
Indicateurs clés	5
Contexte général et importance du secteur agricole	5
Organisation de la chaîne de valeur laitière	5
Politique de soutien à la chaîne de valeur	6
2. Égypte : une autonomie fragile	8
Indicateurs clés	8
Contexte général et importance du secteur agricole	8
Organisation de la chaîne de valeur laitière	9
Politique de soutien à la chaîne de valeur	11
3. Maroc : une stratégie d'autosuffisance en difficulté	11
Indicateurs clés	11
Contexte général et importance du secteur agricole	11
Organisation de la chaîne de valeur laitière	12
Politique de soutien à la chaîne de valeur	12
Filière lait : état des lieux des dynamiques de coopération et d'échange	15
1. L'agriculture, grande absente des partenariats UE/Afrique du Nord	15
Une politique euro-méditerranéenne en quête de sens ?	15
Les partenariats spécifiques entre l'Union européenne et l'Algérie, l'Égypte et le Maroc	16
2. Commerce et investissements : un terreau de coopération fertile ?	19
Le commerce laitier	19
Investissements et stratégies RSE des partenaires européens	23
Les stratégies RSE des investisseurs européens	24
Quels partenariats entre l'UE, l'Algérie, L'Égypte et le Maroc face aux défis des filières laitières ?	27
1. Des défis clés qui questionnent le devenir des filières	27
La dépendance aux facteurs de production et le choc de l'inflation	27
Les contraintes hydriques et environnementales	29
Quelles évolutions des systèmes d'élevage face aux contraintes extrêmes ?	32
2. Pour une stratégie laitière euro-méditerranéenne réconciliant commerce, climat et souveraineté alimentaire	35
Le lait, un secteur capable d'enrichir le Nouveau programme pour la Méditerranée	35
Promouvoir la complémentarité entre les deux rives de la Méditerranée grâce au développement de systèmes laitiers durables	36
Conclusion	38

ABRÉVIATIONS

Abréviations : Agence française de développement

ALECA : Accords de libre-échange complets et approfondis

FEDD : Fonds européens pour le développement durable

CAPMAS : Agence centrale pour la mobilisation publique (Égypte)

FMIL : Fédération marocaine de l'industrie laitière

GIZ : Société allemande pour la coopération internationale

INTRODUCTION

L'économie laitière internationale vit récemment de nombreux chocs, compte tenu des conséquences de la pandémie de Covid 19, des effets du changement climatique et de l'évolution de la consommation mondiale.

Les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord ont particulièrement subi ces facteurs et, à l'avenir, continueront d'y être particulièrement sensibles. Leur consommation de produits laitiers devrait, en effet, augmenter plus vite que leur production, ce qui se traduirait par une hausse de leurs importations¹.

L'Union européenne, en tant que principal exportateur mondial de produits laitiers (avec la Nouvelle-Zélande et les États-Unis), et plus grand exportateur mondial de fromage et de lait écrémé en poudre, jouera un rôle déterminant face aux besoins croissants de ses voisins du bassin méditerranéen.

Parmi eux, l'Algérie, le Maroc et l'Égypte sont respectivement les 8e, 12e et 16e clients européens de produits laitiers européens en 2022, soit les trois premiers pays importateurs du continent africain². Alors que le Conseil de l'UE a défini un « Nouveau programme pour la Méditerranée » en 2021³, il convient donc d'analyser les liens existants au sein du secteur laitier entre l'Europe et ces trois partenaires majeurs.

Dans un contexte où les États algérien, égyptien et marocain considèrent, tous les trois et dans une situation de faible intégration régionale⁴, que la disponibilité nationale en produits laitiers est stratégique, les chocs climatiques et économiques récents interrogent la contribution de la coopération avec l'UE à une meilleure résilience de leurs systèmes d'élevage.

Afin de l'analyser, le partenariat mérite d'être étudié sous l'angle du développement de l'élevage durable. Selon la FAO^{5,6}, ce dernier doit favoriser la disponibilité à long terme du système agroalimentaire, protéger les ressources naturelles, améliorer la résilience économique et contribuer à un avenir plus durable et plus résilient.

Il doit également contribuer à accroître la productivité, à réduire les coûts de production et à améliorer la compétitivité du marché, contribuant ainsi à la croissance économique et au développement rural. Autant de paramètres qui paraissent déterminants pour la pérennité d'une production laitière porteuse de développement social et économique, et contribuant à une souveraineté alimentaire partagée entre l'Afrique du Nord et l'Europe.

Afin de contribuer aux réflexions sur l'évolution possible des liens entre les chaînes de valeurs laitières de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc, et des pays de l'Union européenne, il sera d'abord établi un panorama des secteurs laitiers de ces trois pays du Maghreb, leurs relations diplomatiques, commerciales et en matière d'investissement laitiers avec l'UE seront ensuite étudiés, avant de finalement analyser les défis majeurs d'une coopération laitière renouvelée entre les deux rives de la Méditerranée.

¹OCDE/FAO. 2024. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033.

²D'après Trade Map, flux commerciaux en valeur.

³Conseil de l'UE. 2021. Conclusion sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional, un nouveau programme pour la Méditerranée.

⁴Abdessalam Jaldi et Aldo Liga. 2024. Le coût du non-Maghreb. Podcast du Policy center for the new south.

⁵FAO. 2024. Les solutions du secteur agroalimentaire face au changement climatique : les activités de la FAO pour lutter contre la crise climatique.

⁶FAO. 2023. Unlocking the potential of sustainable livestock production. Interview with Thanawat Tiensin, Director of the FAO Animal Production and Health Division.

Des filières laitières duales, en quête d'une difficile autonomie

1. L'Algérie : un gros consommateur dépendant des importations

INDICATEURS CLÉS

Population	45 millions d'habitants
Taux de croissance annuel de la population	1,6 %
Taux de croissance du PIB (2023)	4,1 %
PIB / Habitant	5 260 \$
Consommation de lait par personne (2018)	157 kg/habitant/an
Production de lait (2022)	2,4 millions de tonnes
Taux d'autosuffisance en lait	55%
Nombre d'éleveurs	300 000
Dont petites exploitations (moins de 10 vaches)	86 %

CONTEXTE GÉNÉRAL ET IMPORTANCE DU SECTEUR AGRICOLE

L'Algérie, pays largement désertique, utilise 20 % de sa surface totale pour l'agriculture et sa sécurité alimentaire dépend en grande partie des importations agricoles. Le déficit de la balance commerciale agricole et agroalimentaire du pays atteint 9,5 milliards d'euros en 2022.

L'Algérie compte environ un million d'exploitations agricoles, dont 50 % font moins de 20 hectares avec une taille moyenne de 8 hectares. Environ 800 000 exploitations sont privées (69 % de la SAU), 100 000 sont des concessions de domaine privé de l'État (30 % de la SAU) et les exploitations restantes sont des fermes pilotes d'État ou d'instituts de recherche⁷. L'intervention de l'État est un élément déterminant dans le fonctionnement des filières agricoles, notamment pour les filières céréales et lait⁸.

ORGANISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR LAITIÈRE

La consommation de lait et de produits laitiers en Algérie a connu une forte croissance au cours des cinquante dernières années, passant de 42 kg/habitant/an en 1968 à 157 kg/habitant/an en 2018⁹. Les Algériens consomment environ trois fois plus de produits laitiers que leurs voisins marocains, algériens mais aussi que les Français. Une partie des produits laitiers accessibles aux consommateurs est subventionnée, ce qui les rend très accessibles. Pour répondre à cette demande, l'Algérie importe massivement des poudres de lait et le pays est le deuxième importateur mondial de poudres de lait écrémé après la Chine en 2023¹⁰.

Les importations de lait représentent 15,4 % des importations alimentaires totales du pays, à la seconde place derrière les céréales (33,5 %)¹¹

⁷ Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire français. 2023. Les politiques agricoles à travers le monde : Algérie.

⁸ Fateh Mamine, M'hand Fares, Guillaume Duteurtre et Toufik Madani. 2021. Régulation du secteur laitier en Algérie entre sécurité alimentaire et développement d'une production locale : synthèse. Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, vol 74, N°2.

⁹ Messaoud Lazereg, Kousseila, Manel Djediane et Zakia Zaidi. 2020. La filière lait algérienne face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19. Les Cahiers du Cread.

¹⁰ D'après Trade Map.

¹¹ Direction des études et de la prospective, Direction générale des douanes, ministère des Finances. 2020. Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.

La production laitière bovine (2,4 millions de tonnes en 2022) couvre 73 % de la production nationale de produits laitiers. Depuis l'indépendance, elle connaît un taux de croissance annuel moyen de 5,4 %, grâce à une augmentation du cheptel et une amélioration des rendements¹². Les exploitations laitières des 300 000 éleveurs algériens possèdent, dans une grande majorité, moins de 5 vaches laitières (86 %) et occupent moins de 10 ha (70 %).

La productivité des élevages laitiers est relativement faible (2500 à 3500 kg/vache/an) malgré l'utilisation courante de races de vaches laitières importées (Holstein, Montbéliarde, etc.) pouvant atteindre des rendements potentiellement élevés (autour de 8000 kg/vache/an en France¹³). Près de 70 % de la production du lait algérienne sont destinés à l'autoconsommation et à la vente informelle.

L'industrie laitière algérienne compte plus de 220 laiteries en 2018 (contre 40 en 2000), dont 15 appartiennent à l'État.

La majorité des laiteries utilisent de la poudre de lait importée. Le secteur privé domine la production de produits laitiers transformés, tandis que le groupe public Giplait reste leader du marché du lait pasteurisé reconstitué, dont les prix sont subventionnés, avec plus de 60 % de parts de marché. Des secteurs spécifiques sont dominés par quelques sociétés, comme celui des yaourts avec Soummam (40 % du marché) et Danone-Djurdjura (25 % du marché), ou encore des fromages fondus, pour lesquels Bel est le principal producteur¹⁴.

L'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), opérationnel depuis 2007, joue un rôle déterminant dans la régulation du marché algérien. Il fournit des matières premières laitières importées et subventionnées aux laiteries et accorde des agréments aux collecteurs de lait frais¹⁵.

POLITIQUE DE SOUTIEN À LA CHAÎNE DE VALEUR

A partir de 2007, l'État a révisé sa politique de soutien à la production laitière locale face à la flambée des cours alimentaires et à l'instabilité des prix du pétrole, dont son économie dépend très largement. Deux types de politiques de soutien ont alors été mises en place : une politique de subventions favorisant le consommateur et une politique d'incitation à la production.

La première consiste à subventionner les importations et à plafonner les prix de la poudre de lait pour les laiteries produisant du lait en sachet. Ce dernier est vendu dans les sachets au prix de 25 dinars (0,17 €) pour un litre contre 130 dinars (0,88€) le litre pour le lait en brique de différentes marques non subventionnées.

Parallèlement, la politique d'incitation à la production nationale fournit des aides à l'investissement, des subventions à l'achat et à l'élevage de génisses et à l'achat d'alimentation animale, ainsi que des aides à la production, à la collecte et à la transformation¹⁶. Les laiteries peuvent recevoir une prime d'intégration du lait local, encourageant son utilisation dans la production des produits transformés. En 2020, 27 des 135 laiteries conventionnées avec l'ONIL ont choisi de s'approvisionner exclusivement en lait local¹⁷.

^{12,15,17} Mamine F. et al. 2021, op. cit.

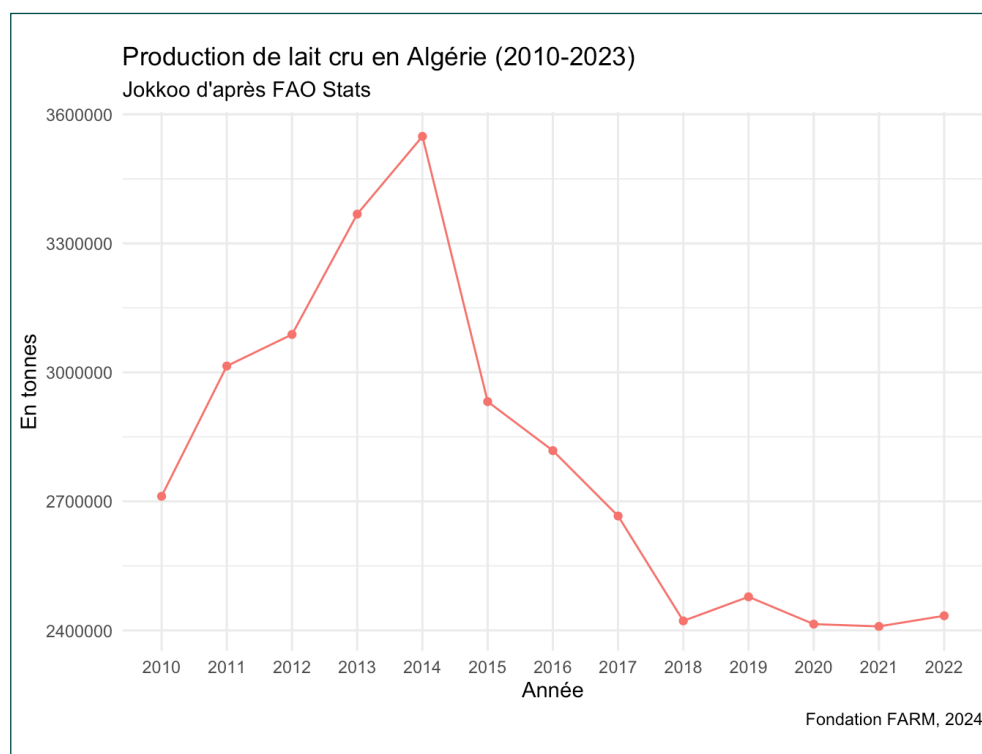
¹³ Sabria Laribi, Jean-Pierre Boutonnet, Fatima Brabez, Rachid Adem et Hamida Kheffache. 2023. Les formes d'intégration agriculture-élevage. Le cas des systèmes de polyculture-élevage bovin laitiers de la plaine de la Mitidja- Algérie. Les Cahiers du Cread.

¹⁴ Alia Ousalem. 2022. Stratégies de l'industrie laitière algérienne face aux défis de l'approvisionnement. Thèse de l'Université A. Mira-Bejaia.

¹⁶ Ahmed Kabene, Saïd Doumane et Arezki Chenane. 2018. L'industrie laitière territorialisée en Algérie : entre émergence et logiques de structuration. Cas des laiteries et fromageries du bassin laitier du Sébaou au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou. La Revue du développement et des Prospectives Pour Recherches et études, n°3.

Malgré cette politique volontariste, la baisse des cours internationaux de la poudre de lait entre 2014 et 2018, consécutive à la fin des quotas laitiers européens et aux dépréciations du dinar, a conféré un net avantage à la poudre de lait importée sur le marché algérien. Parallèlement, plusieurs épisodes de sécheresse au cours des années 2010 ont fortement pesé sur les coûts de la production

L'ensemble de ces contraintes ont provoqué une baisse de la production de lait cru algérienne.



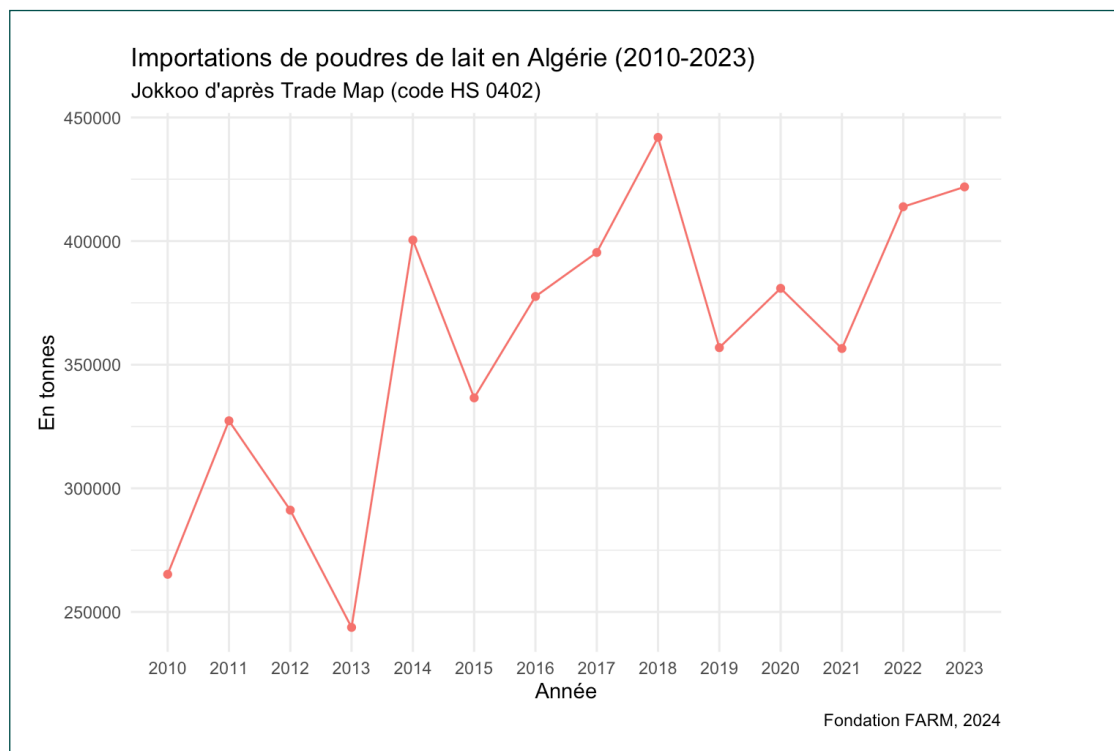
Depuis 2020, l'État algérien a lancé une nouvelle politique de soutien à la collecte et à la transformation du lait pour atteindre ses objectifs de souveraineté alimentaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2020-2024 du ministère de l'Agriculture, l'ONIL prévoit l'ouverture de onze groupes d'appui à la filière lait qui apporteront un accompagnement technique aux éleveurs¹⁸.

L'État prévoit également d'apporter un appui spécifique aux grandes fermes (plus de 100 animaux) et à la création de « mégapoles intégrées » dans le sud du pays. Cette politique vise à développer de grands périmètres irrigués au Sahara, sur une surface de 1,5 million d'hectares¹⁹. Le pays souhaite également diversifier son approvisionnement en lait en poudre. Par exemple, en 2022, un contrat a été signé avec l'Ouganda pour l'importation de 120 000 tonnes de lait en poudre.

¹⁸ Business France. 2021. Défis et opportunités des filières élevage, agriculture et IAA en Algérie.

¹⁹ APS. 2024. La Rencontre sur l'investissement dans les cultures stratégiques : les superficies pouvant attirer les projets avoisinent les 1,5 million d'hectares dans le sud. Edition du 25 juin 2024



2. Égypte : une autonomie fragile

INDICATEURS CLÉS

Population (2023)	112 millions d'habitants
Taux de croissance annuel de la population	1,5 %
Taux de croissance du PIB (2023)	3,8 %
PIB / Habitant	3 512
Consommation de lait par personne (2018, Cirad)	50 kg/hab/an
Production de lait (2022, bufflonnes et vaches)	5,6 millions de tonnes
Taux d'autosuffisance en lait	94 %
Nombre d'éleveurs	614 000 producteurs
Dont moins de 5 vaches	89 % des éleveurs

CONTEXTE GÉNÉRAL ET IMPORTANCE DU SECTEUR AGRICOLE

L'Égypte s'étend sur une superficie d'environ 1 million de km² (FAO) (soit deux fois la superficie de la France). En raison de ressources limitées en eau douce et en terres arables, la surface agricole utile (SAU) de ce pays désertique se limite à 3,8 millions ha soit 4 % du territoire (contre 45 % en France). La population est en croissance rapide et devrait approcher les 160 millions d'habitants en 2050, exerçant une pression importante sur les terres agricoles en bord du Nil²⁰.

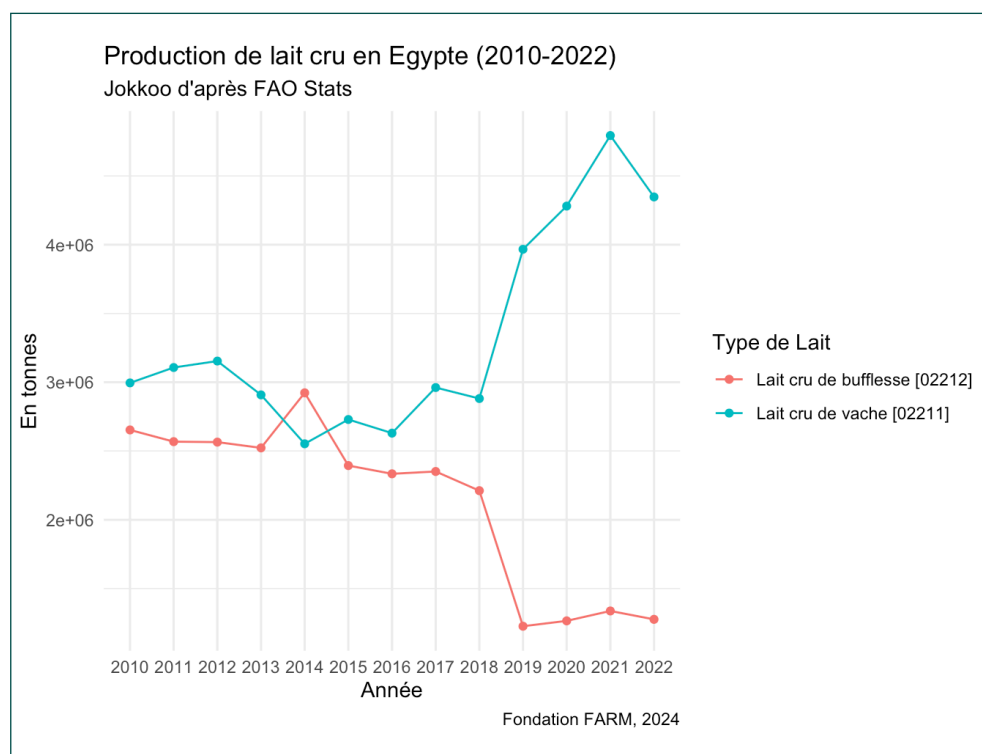
²⁰ Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la souveraineté alimentaire français. 2022. Les politiques agricoles à travers le Monde – Égypte.

L'agriculture est un secteur clé de l'économie contribuant à 11,8 % du PIB et employant 28 % de la population active en particulier dans le milieu rural, alors que le pays présente un taux d'urbanisation de 43 % en 2020. Plus de 95 % des cultures sont irriguées (90 % de l'eau douce provient du Nil).

ORGANISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR LAITIÈRE

L'Égypte est, derrière l'Algérie, le deuxième pays consommateur de produits laitiers du continent africain. La majorité du lait de bufflonnes et de vaches, ainsi que la majorité du lait de brebis et de chèvres sont consommées sous forme de fromage et de ghee (beurre clarifié). La consommation de lait sous forme liquide n'était pas courante en Égypte, mais a connu une augmentation ces dernières années, surtout dans les zones urbaines²¹. Le lait et ses produits dérivés, tels les fromages traditionnels (mish, karish, gebna roumi, gebna bida) ou le riz au lait (rouz bi laban), font partie des habitudes alimentaires des Égyptiens. Ainsi, la consommation de fromages en Égypte est l'une des plus élevées de la région et du continent : elle est proche de 7 kg/an/habitant, contre 4 kg/an en moyenne dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord sur la période 2020-2022²².

Il y a plus de 610 000 éleveurs laitiers en Égypte. La production animale représente 33 % de la production agricole totale, avec une population de ruminants de 4 millions de bufflonnes (produisant 1,3 million de tonnes de lait en 2022) et 5 millions de vaches laitières (4,3 millions de tonnes de lait en 2022²³). Le lait de bufflonne constituait 48 % de la production de lait en 2016, avant un net décrochage. Sa valorisation reste l'apanage d'un secteur artisanal, souvent informel et organisé en filières courtes reliant les producteurs aux consommateurs citadins. La production totale de lait égyptienne était de 5,6 millions de tonnes en 2022. Elle était proche de l'autosuffisance, avec un taux d'autonomie de 94 %²⁴.



²¹Véronique Alary, Christian Corniaux, Pascal Bonnet, Slim Saïdi, Mohamed Ali Abdallah Radwan et Sherif Abdelghany. 2020. La filière du lait et ses produits dérivés. Atlas de l'Égypte contemporaine.

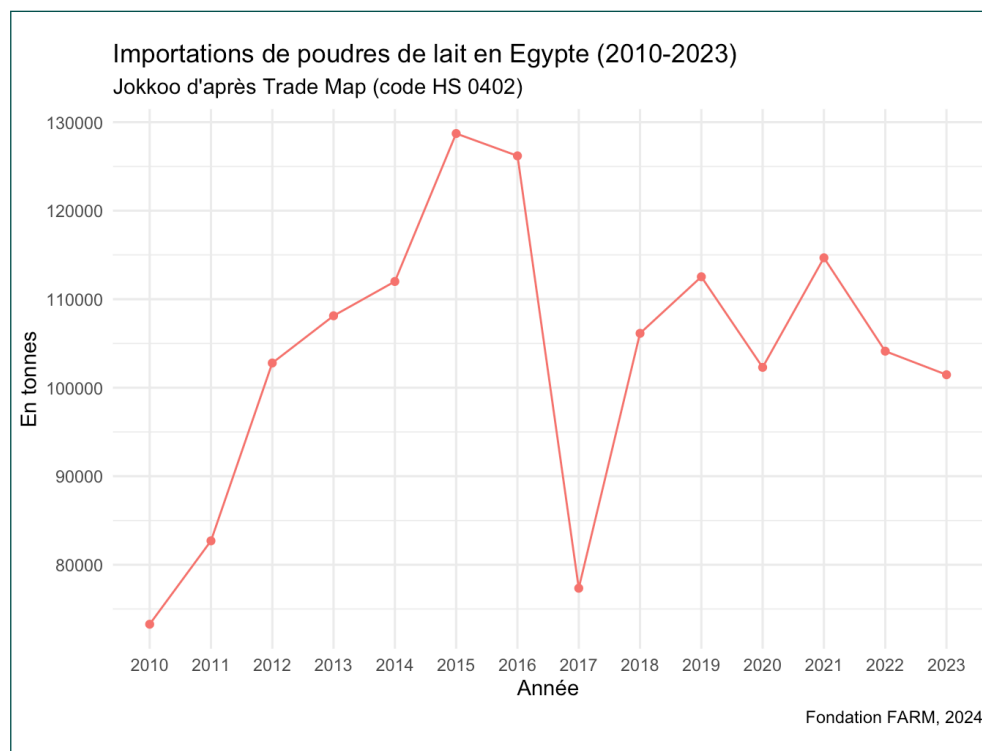
²²OCDE-FAO. 2023. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032.

²³CAPMAS. 2017.

²⁴La baisse de la production laitière globale est due à la baisse de la productivité des vaches et des bufflonnes et à la diminution du nombre de bufflonnes, expliquée par la demande croissante des unités de transformation en lait de vache.

Le delta occidental, la Basse-Égypte et les régions de la vallée du Nil représentent près de 89 % de la production laitière totale. 45 % du lait produit est consommé localement dans les zones de production pour la consommation, l'élevage des veaux et la transformation. Les 55 % restants sont commercialisés et généralement transférés vers les zones urbaines²⁵.

Le marché informel ou traditionnel en Égypte constitue souvent le principal débouché pour les petits producteurs laitiers (89 % des éleveurs) et la principale source de lait frais pour les consommateurs. Dans le domaine industriel, la production laitière nationale couvre environ deux tiers de la demande. Le recours aux importations de poudre de lait pour la production laitière industrielle est donc devenu une stratégie inévitable pour les transformateurs²⁶.



Les grands acteurs du marché de la transformation sont à la fois des groupes nationaux ou régionaux comme Juyana (68 % du lait en pack, 34 % du yaourt) ou Belhana et Labanita, et multinationaux, avec Nestlé (installé en 1988), Danone²⁷ (installé en 2005), Lactalis (installé en 2007) ou el Marai (installé en 2009). Les firmes Juhayna (Égypte) et Danone détiennent environ deux tiers du marché égyptien de lait pasteurisé et de yaourt²⁸. L'Égypte compte également un nombre important de petites usines laitières municipales. Plus de 700 usines ont été agréées au début des années 2000 et de nombreuses unités restent informelles.

L'Égypte est également un exportateur de fromages et les principaux pays de destination des produits laitiers égyptiens sont la Libye, l'Algérie, le Maroc, l'Arabie saoudite, l'Irak, la Syrie et la Jordanie. L'Égypte y domine les marchés de la feta et de certains laits en poudre²⁹.

²⁵ OIT. 2020. Developing the Dairy Value Chain in Egypt's Delta.

²⁶ OIT. 2020, Op. cit.

²⁷ Danone Egypt possède actuellement deux usines localisées à Obour et Nubariya. Elle emploie 1 500 personnes dans le pays et son portefeuille de produits comprend les marques comme Danette, Activia et Dango.

²⁸ Alary V. et al. 2020, Op. cit.

²⁹ OIT. 2020, Op. cit.

POLITIQUE DE SOUTIEN À LA CHAÎNE DE VALEUR

Depuis 2014, l'Égypte a développé une stratégie visant à accroître sa production agricole. Dans cet objectif, le gouvernement du président Al-Sissi a engagé une stratégie d'investissements massifs dans l'agriculture, tels que le projet du « 1,5 million feddans » pour transformer 600 000 hectares de désert en terres agricoles. Par ailleurs, le pays poursuit un objectif d'intégration croissante aux marchés mondiaux afin d'améliorer sa sécurité alimentaire dans les prochaines décennies.

Dans le secteur laitier, le président a lancé, en 2016, un projet visant à accroître la production laitière et bovine en augmentant le cheptel national d'un million de têtes sur une période de deux ans. La même année, la dévaluation de la livre égyptienne a cependant engendré une hausse du prix des aliments pour le bétail et le quasi-doublement du prix du litre de lait entre 2014 et 2018. Ce contexte a fragilisé les filières laitières artisanales et le cheptel égyptien connaît actuellement une diminution³⁰.

3. Maroc : une stratégie d'autosuffisance en difficulté

INDICATEURS CLÉS

Population	37 millions d'habitants
Taux de croissance annuel de la population	1 %
Taux de croissance du PIB	3,2 % (2023)
PIB / Habitant	3 672 \$
Consommation de lait par personne (2018)	52 kg/habitant/an
Production de lait (2021)	2 millions de tonnes
Taux d'autosuffisance en lait	99 %
Nombre d'éleveurs	260 000
Dont moins de 5 vaches	90 % des éleveurs

CONTEXTE GÉNÉRAL ET IMPORTANCE DU SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture couvre 8,7 millions d'hectares de terres cultivées, dont 18% sont irrigués. L'agriculture pluviale, en particulier la céréaliculture, dépend fortement des précipitations et l'autosuffisance céréalière varie selon les années de 30% à 75%³¹. Le secteur occupe une place importante dans l'économie marocaine en fournissant 10 % du PIB, 39 % des emplois totaux et 74 % de l'emploi en milieu rural³².

À travers le Plan Maroc vert (PMV), lancé en 2008, puis le plan Génération Green, lancé en 2020, le pays affiche une forte ambition en matière de développement agricole.

³⁰ USDA. 2023. Livestock and Products Annual – Egypt.

³¹ Ministère de l'agriculture, de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire français. 2022. Les politiques agricoles à travers le Monde – Maroc.

³² DEPF Etudes. 2019. Le secteur agricole marocain : Tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement.

ORGANISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR LAITIÈRE

En 2022, la consommation moyenne de lait est de 52 kg par personne et par an au Maroc. Les différences de consommation de lait sont moindres entre la population rurale et la population urbaine qu'entre les classes aisées³³ et les classes moins aisées. La filière laitière est une des principales filières de production animale au Maroc³⁴. En matière de production, la filière marocaine se caractérise par une multitude de petites exploitations, souvent familiales, avec en moyenne trois vaches pour unité.

Le nombre de producteurs est estimé à 260 000 en 2018.

Environ 65 % de la production transite par le secteur formel, 13 % par des circuits informels et 22 % sont autoconsommés. Cette structure diversifiée reflète la dualité du secteur, où coexistent des pratiques dites modernes et traditionnelles³⁵.

La transformation industrielle du lait est assurée par 82 unités industrielles et 2 700 centres de collecte, avec une majorité du lait transformé en lait pasteurisé. La filière laitière marocaine est dominée par plusieurs grandes entreprises, avec 16 opérateurs traitant plus de 95 % du lait usiné³⁶ :

La production des six sociétés laitières les plus importantes du Maroc (GIZ, 2021)

	Lait de consommation	Lait en poudre	Yaourt	Beurre	Fromage
Centrales Danone	547,4	5,0	102,4	5,5	28,1
Copag	270,7	-	67,3	2,1	3,2
Safilait	38,5	-	-	0,8	1,5
Colainord	18,1	-	16,2	0,5	-
Colait Extralait	23,2	7,5	18,5	0,6	-
Nestlé	-	6,4	-	-	-

Source : sondage des sociétés, données de 2018.

En matière de représentation professionnelle, la mise en place du Plan Maroc vert en 2008 a incité chaque chaîne de produits à créer son propre organe représentatif. En conséquence, FIMALAIT, la Fédération interprofessionnelle marocaine du lait, a été créée en 2009. Cette fédération a été remplacée en 2020 par Maroc Lait, qui rassemble la Fédération marocaine des éleveurs laitiers (Femapro) et la Fédération marocaine de l'industrie laitière (FMIL). Ce cadre organisationnel vise à renforcer la coopération et la coordination au sein de la filière³⁷.

POLITIQUE DE SOUTIEN À LA CHAÎNE DE VALEUR

Au cours des trente dernières années, les politiques publiques de soutien à la filière laitière marocaine ont d'abord été marquées par la libéralisation des prix du lait en 1992. Cette mesure s'est traduite par une stagnation du prix d'achat du lait et par une augmentation de son prix de vente au consommateur. Face à ce phénomène, des circuits informels de collecte se sont développés pour approvisionner les villes voisines des pôles de production, particulièrement dans la partie nord-ouest du pays.

³³ GIZ. 2021. Analyse Pays – Maroc.

³⁴ Nora Ourabah Haddad, Giel Ton, Mohamed Taher Sraïri et Jos Bijman. 2017. Organisational challenges of moroccan dairy cooperatives and the institutional environment. *Journal of food system dynamics*, vol 8, n°3.

³⁵ OIT. 2022. Évaluation du potentiel de développement coopératif dans les sous-secteurs des fruits rouges, maraichages et produits laitiers - Maroc.

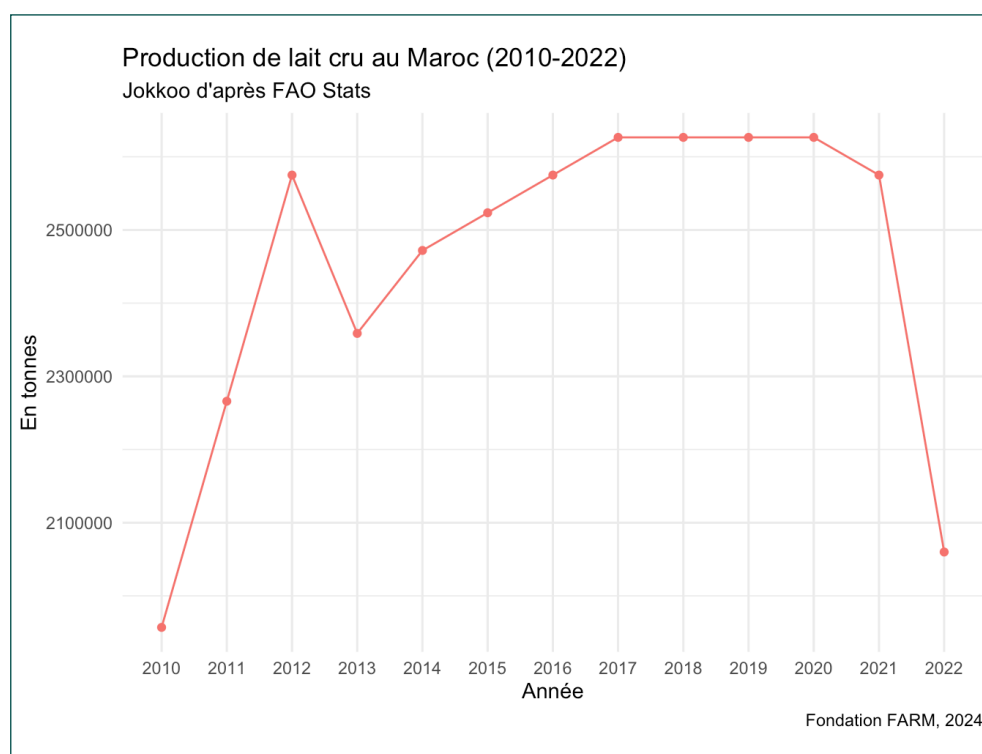
³⁶ GIZ. 2021, Op. cit.

³⁷ Agrimaroc. 2020. Maroc Lait se substitue à la Fimalait en tant que représentant de la filière. Edition du 24 janvier 2020, en ligne.

La mise en œuvre du Plan Maroc vert a marqué un nouveau tournant dans le soutien public à la structuration de la chaîne de valeur laitière. Dans le cadre du plan, des contrats-programmes entre le gouvernement et les organisations professionnelles ont été signés afin de fixer des objectifs de production précis. Le PMV a structuré l'appui à la filière autour de subventions de l'équipement, de l'amélioration de la génétique du bétail (subvention à l'achat de génisses) et d'aides à la création d'unités de transformation laitière.

Enfin, la production a connu une croissance de 66 % entre 2003 et 2019, pour atteindre 2,5 millions de tonnes en 2017.

En matière de régulation du marché, le Maroc a interdit, depuis décembre 2000, l'utilisation du lait en poudre dans la fabrication du lait pasteurisé et UHT. Son utilisation est autorisée pour la préparation de « dérivés laitiers » tels que les laits fermentés, les yaourts, les fromages et les desserts lactés. D'après le ministère, en 2018, seuls 28 % des volumes de lait en poudre étaient importés par les industriels, soit 5 % du lait utilisé dans la production industrielle nationale.



Malgré ces succès, la filière marocaine est confrontée à des défis persistants, exacerbés par la hausse de l'inflation depuis 2020 et le changement climatique. Ces deux phénomènes ont entraîné une réduction de la production de lait de 20 % entre 2020 et 2022. Face à un doublement du prix du kilogramme d'aliment composé pour bétail, de nombreux éleveurs ont été amenés à vendre leurs bêtes, aboutissant à une décapitalisation du cheptel laitier national.

Selon le ministère de l'Agriculture, le cheptel marocain est ainsi passé de 1,8 million de vaches laitières en 2018 à 1,6 million en 2022. Les petits producteurs, disposant de 5 à 10 vaches, seraient les plus impactés par cette baisse de cheptel³⁸.

³⁸ GIZ. 2021. Analyse Pays – Maroc.

Face à cette situation, le gouvernement marocain a pris plusieurs mesures d'urgence en 2022³⁹ :

- Subvention de l'achat de poudre de lait écrémé en prenant en charge les montants dus au titre du droit d'importation et de la TVA ;
- Interdiction de l'abattage des génisses productrices de moins de 5 ans ;
- Subvention de l'importation de 20 000 génisses ;
- Subvention des aliments composés.

Selon Maroc Lait, la quantité de lait collectée par les industriels a baissé de 30 % entre 2020 et 2022⁴⁰. La chute de la demande, due à la baisse du pouvoir d'achat, a poussé les industriels à réduire la quantité de lait collectée auprès des éleveurs et à utiliser davantage de lait importé.



Le boycott de Danone en 2018

Au mois d'avril 2018, un appel au boycott de Centrale Danone s'est répandu sur les réseaux sociaux au Maroc. Ces instigateurs demandaient une baisse des prix des produits de la marque. Ce mouvement a eu un impact important, se traduisant par une chute de 35 % des ventes du groupe au Maroc au 4e trimestre et une perte de 50 % des parts de marché du groupe sur le segment du lait frais. Face à la situation, le groupe a dû annoncer une vente du lait au prix coûtant et a lancé une campagne d'écoute de ses clients sur le prix du lait frais pasteurisé. Par voie de conséquence, le boycott a également impacté la collecte de lait auprès des 120 000 éleveurs fournissant Centrale Danone, fragilisant leurs structures avant l'arrivée de la crise de Covid-19.

³⁹ Medias 24. 2022. Crise de la filière laitière : les mesures d'urgence du ministère de l'Agriculture. Edition du 25 octobre 2022, en ligne.

⁴⁰ Medias24. 2023. Crise du lait : baisse de la production de 11% et du cheptel bovin laitier de 5% en 2022. Edition du 9 février 2023, en ligne.

Filière lait : état des lieux des dynamiques de coopération et d'échange

Au cours des années 1990 et 2000, l'Union européenne a conclu plusieurs accords d'association avec des pays d'Afrique du Nord, notamment la Tunisie (1998), le Maroc (2000), l'Égypte (2004) et l'Algérie (2005). Ils visent à établir une zone euro-méditerranéenne de libre-échange, favorisant la coopération économique, commerciale et financière.

Depuis la signature de ces accords, la part des pays d'Afrique du Nord dans les échanges européens, tous produits confondus, est restée stable, représentant 3,3 % des exportations de l'UE-27 et 2,6 % de ses importations en 2019. À l'inverse, la part de l'UE dans les échanges des pays nord-africains a diminué, de 67 % à 53 % pour les exportations en moyenne, et de 55 % à 39 % pour les importations, entre 1999 et 2019. Cette diminution s'explique en particulier par le dynamisme des échanges commerciaux avec d'autres partenaires, dont la Chine et la Turquie⁴¹.

1. L'agriculture, grande absente des partenariats UE/Afrique du Nord

UNE POLITIQUE EURO-MÉDITERRANÉENNE EN QUÊTE DE SENS ?

Au cours des trois dernières décennies, les relations entre l'Afrique du Nord et l'UE ont été marquées par les initiatives politiques suivantes :

Le processus de Barcelone

Initié en 1995, Le Processus de Barcelone visait à stimuler les échanges entre les pays d'Afrique du Nord. L'UE cherchait également à stabiliser la région après la guerre du Koweït, en tentant d'initier une dynamique de co-développement. Dans ce sens, le processus de Barcelone ambitionnait la mise en place d'une « zone Euro-méditerranéenne de prospérité partagée » et l'instauration progressive du libre-échange⁴². Ce processus a défini un nouveau cadre et de nouveaux projets de coopération entre les pays du pourtour méditerranéen, notamment dans le domaine de la sécurité, du développement et de la culture⁴³.

La Politique européenne de voisinage (PEV)

En 2004, la Politique européenne de voisinage (PEV) a été lancée pour renforcer les relations bilatérales entre l'UE et certains pays du Maghreb et du Machrek, ainsi que d'autres États éloignés géographiquement. L'UE a opté pour une démarche de coopération avec un cadre générique commun. Cette politique était basée sur trois concepts : « l'appropriation », « la différenciation sélective » (aucun pays n'est semblable) et « la conditionnalité » (l'aide européenne était subordonnée à un certain nombre de progrès ou de comportements). Des révisions de la PEV ont été effectuées en 2011 et 2015.

L'Union pour la Méditerranée

L'Union pour la Méditerranée (UPM), lancée en 2008 et proposée par le président français Nicolas Sarkozy, visait à remplacer le modèle de Barcelone par un multilatéralisme intégral et le financement de projets. L'UPM a soutenu divers programmes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, des droits des femmes, du développement durable, etc. En 2020, 60 projets de coopération régionale avaient été labellisés, avec un soutien de 5 milliards d'euros.

⁴¹Evelyne Ahipeaud, Olivier Besson, Camille Bortolini et Vincent Michel. 2021. Accords d'association et intégration commerciale entre l'Union européenne et l'Afrique du Nord. Ministère de l'Économie, des finances et de la relance français.

⁴²Jean-François Coustillièrre et Al. 2023. Éléments pour une relance d'un partenariat en Méditerranée occidentale. Groupe de travail Euromed-IHEDN.

⁴³Kirouani Lyes et Zidkhalil Halim. 2020. Le volet agricole dans les accords d'association entre l'Algérie et UE. Journal of Advanced Economic Research, Vol 05, Issue 02.

Négociations des ALECA

En 2011, l'Union européenne a lancé des négociations pour des accords de libre-échange avec l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie. Les Accords de libre-échange complets et approfondis (ALECA) visent à éliminer ou réduire les droits de douane et les barrières non tarifaires, sur les services, les biens industriels et les produits agricoles. Ces négociations sont bloquées avec le Maroc et l'Égypte.

Nouveau programme pour la Méditerranée

En 2021, la Commission européenne a annoncé un « nouveau programme pour la Méditerranée » qui oriente la politique de l'UE à l'égard de la région, ainsi que la programmation pluriannuelle dans le cadre de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI)⁴⁴. Ce nouvel agenda se donne pour objectif de créer des « Partenariats stratégiques complets » entre l'UE et ses voisins méditerranéens. Dans ce cadre, un accord a été scellé avec l'Égypte en mars 2024. Il fait suite à ceux déjà noués avec la Turquie, le Maroc, la Tunisie ou encore la Mauritanie. L'approche promue fait place à davantage de coopération et d'aide à l'investissement européenne contre un renforcement du contrôle de l'émigration aux frontières⁴⁵.

Après 30 ans de négociation de succession d'accords, le « Nouveau programme pour la Méditerranée » fait place, finalement, à davantage de coopération et d'aide à l'investissement européenne contre un renforcement du contrôle de l'émigration aux frontières. Malgré ces nouveaux engagements, les volets agricoles des partenariats restent largement orientés vers la libéralisation des marchés et peu vers l'appui au développement rural et à la résilience des filières agricoles face au changement climatique, et s'inscrivent dans la continuité des accords agricoles et de coopération signés avec les partenaires nord africains.

LES PARTENARIATS SPÉCIFIQUES ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'ALGÉRIE, L'ÉGYPTE ET LE MAROC

Synthèse des accords signés avec l'UE en juillet 2024⁴⁶

	Maroc	Algérie	Egypte
Statut global	PEV	PEV	PEV
Accord d'association	Signé en 1996 en vigueur depuis 2000	Signé en 2002 en vigueur en 2005	Signé en 2001 en vigueur depuis 2004
ALECA (DCFTA)	Début de négociations : mars 2013	Non membre de l'OMC	Début de négociations : juin 2013
Accord agricole	En vigueur depuis 2011	En vigueur depuis 2010 (malgré une arrivée à échéance en juillet 2023)	En vigueur depuis 2010
Partenariat stratégique	Signé en 2019, partenariat euro-marocain de prospérité partagée		Signé en 2024, 7,4 milliards d'euros de financements européens d'ici à fin 2027 pour l'Égypte, dont 5 milliards de prêts

⁴⁴ Commission Européenne. 2021. Voisinage méridional : l'UE propose un nouvel agenda pour la Méditerranée.

⁴⁵ Anne Rovan. 2024. Les Européens apportent leur soutien financier à l'Égypte. Le Figaro, édition du 17 mars 2024.

⁴⁶ D'après Mouez Soussi. 2017. ALECA : enjeux, défis et impératifs pour les pays de sud de la méditerranée. Fondation Friedrich Ebert et Socially just development.

ALGÉRIE

Protocoles d'accord

L'accord d'association UE-Algérie a été signé en avril 2002 et est entré en vigueur en septembre 2005. Il a défini le cadre des relations entre l'UE et l'Algérie dans tous les domaines, y compris le commerce. Il a permis de libéraliser les échanges de marchandises de manière quasi réciproque, avec quelques éléments d'asymétrie en faveur de l'Algérie, en visant l'établissement d'une zone de libre-échange en 2020. Cet objectif a été globalement atteint selon la Délégation de l'UE en Algérie. Cet accord permet également à l'Algérie de bénéficier de la Politique européenne de voisinage depuis 2011 et de programmes de soutien⁴⁷.

En juin 2024, l'UE a annoncé avoir ouvert une procédure amiable de règlement des différends avec l'Algérie, l'accusant de restreindre les exportations et les investissements européens par une série de mesures adoptées depuis 2021⁴⁸. Même si l'UE reste le premier partenaire commercial de l'Algérie, le montant des importations européennes vers l'Algérie ne cesse de diminuer, passant de 22,9 milliards d'euros en 2014 à 14,9 milliards en 2023, soit une chute de 45 %.

Accord agricole

En 2011, dans le cadre de l'accord d'association, un accord a été obtenu entre les deux parties spécifiquement sur le volet agricole. Le démantèlement tarifaire a concerné les produits bruts, les produits transformés et les produits de la pêche. L'Algérie accorde à l'UE des réductions de droits de douane essentiellement sur des produits de large consommation (la poudre de lait, le blé, des huiles alimentaires, le sucre, les viandes, etc.). Elles sont de l'ordre de 20 à 100 % sur les droits de douane initialement appliqués.

En ce qui concerne les poudres de lait, les droits de douane appliqués actuellement sur les produits européens varient entre 0 et 5 %.

Coopération

L'UE apporte un soutien à l'Algérie principalement via l'Instrument européen de voisinage. Il a été de 241,3 millions d'euros pour la période 2014-2020. L'Algérie bénéficie également d'autres instruments et initiatives, telles que l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, et les organisations de la société civile- autorités locales peuvent être financées au titre de l'Instrument de coopération au développement, pour un montant total d'environ 8 millions d'euros pour 2015-2020⁵⁰.

ÉGYPTE

Protocoles d'accord

L'Égypte présente la particularité d'avoir signé de nombreux accords de libre-échange avec ses partenaires arabes, africains et européens⁵¹. L'accord d'association entre l'UE et l'Égypte est en vigueur depuis 2004. Il crée une zone de libre-échange en supprimant les droits de douane sur les produits industriels et en facilitant le commerce des produits agricoles.

⁴⁸ Sophie Amsili. 2024. Commerce : l'UE lance une procédure contre l'Algérie. Les Échos, édition du 17 juin 2024.

⁴⁹ Kirouani L. et al. 2020, Op. cit.

⁵⁰ Source : Commission européenne.

⁵¹ Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire français. 2022, Op. cit.

Accord agricole

Un accord relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche⁵² est entré en vigueur le 1er juin 2010 entre l'Égypte et l'UE. Concernant les poudres de lait, les droits de douane appliqués sur les importations de l'UE sont nuls.

Coopération

L'allocation indicative bilatérale de l'UE à l'Égypte, dans le cadre de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale de l'Union européenne (IVCDI), s'élève à 240 millions d'euros pour la période 2021-2024.

Les fonds alloués ont pour objectif de soutenir le développement vert et durable, le développement humain, la résilience économique et le renforcement de la prospérité grâce à la transition écologique et numérique, à la cohésion sociale et à l'État de droit. Récemment, afin d'atténuer les effets de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, la Commission européenne a alloué 100 millions d'euros à l'Égypte au titre de la « Facilité en faveur de l'alimentation et de la résilience »⁵³.

Enfin, en mars 2024, l'UE et l'Égypte ont noué un partenariat « global et stratégique », pour un montant de 7,4 milliards d'euros (5 milliards en prêts), qui prévoit une aide économique contre un contrôle renforcé des frontières en Égypte. L'UE va aussi fournir 1,8 milliard d'euros pour aider le pays à financer des projets d'investissements dans la transition verte et numérique, mais aussi dans l'énergie. Il prévoit par ailleurs une subvention d'environ 200 millions d'euros réservée à la prévention de la migration⁵⁴.

MAROC

Protocoles d'accord

Le Maroc et l'UE ont signé un accord d'association en 1996 qui est entré en vigueur en 2000. Cet accord comporte trois volets : politique et sécuritaire, économique et financier, social et humain. La coopération entre l'UE et le Maroc s'est ensuite renforcée dans le cadre de la Politique européenne de voisinage lancée par l'UE en 2003. Depuis 2008, le Maroc bénéficie d'un statut avancé avec l'UE dont l'un des trois objectifs est l'établissement d'un marché harmonisé avec le Maroc via une convergence législative et réglementaire⁵⁵.

Accord agricole

Concernant les produits agricoles et de la pêche, l'« Accord entre l'UE et le Maroc relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche », signé en 2010 et entré en vigueur en 2012, vise une libéralisation totale, excepté pour des produits sensibles (les poudres de lait et pâtes alimentaires pour le Maroc, la tomate, les courgettes, les concombres, les clémentines, l'ail et les fraises pour l'UE).

Depuis la signature de l'accord commercial agricole, le volume des exportations marocaines vers l'UE a augmenté de 62 % et les exportations de l'UE vers le Maroc de 32 %. Son application rencontre cependant des obstacles juridiques, liés à son application dans le Sahara occidental⁵⁶.

⁵² Décision du Conseil européen du 9 octobre 2009. Journal officiel de l'Union européenne. 28/04/2010.

⁵³ Site de la Commission européenne.

⁵⁴ Toute l'Europe. 2024. L'Union européenne et l'Égypte signent un accord de partenariat de 7,4 milliards d'euros. Edition du 18 mars 2024, en ligne.

⁵⁵ Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire français. 2022, Op. cit.

⁵⁶ L'Opinion. 2024. Pêche et agriculture : Quel avenir pour les accords entre le Maroc et l'UE ? Edition du 22 mars 2024.

Les discussions sur un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) sont en pause depuis 2015, à la suite d'une série de tensions diplomatiques entre le Maroc et l'Europe (suspicion de corruption de membres du Parlement européen, affaire d'espionnage « Pegasus » et régulation des visas avec la France).

Concernant la régulation du marché des poudres de lait, ces produits sont taxés à 30,6 % dans la limite d'un contingent de 200 tonnes, puis à 81,4 % dans la limite de 3200 tonnes. Devant la baisse de production connue à partir de 2020, le Maroc a décidé de rembourser les droits de douane sur les poudres, sur demande des opérateurs.

Coopération

L'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale est, comme dans les cas de l'Algérie et du Maroc, le principal instrument de coopération entre l'UE et le Maroc pour la période 2021-2027. L'allocation de l'UE au Maroc pour cette période s'élève à 1,6 milliard d'euros.

Au cours de la période précédente (2014-2020), le Maroc a bénéficié de 1,4 milliard d'euros. Dans le domaine agricole, la mise en œuvre des accords agricole et de pêche s'est accompagnée d'un programme d'appui de l'UE au développement de ces secteurs et d'appui au développement rural.

Un appui à la stratégie « Génération Green » est en cours, en partenariat avec l'AFD et la Banque mondiale.

2. Commerce et investissements : un terreau de coopération fertile ?

LE COMMERCE LAITIER

Les évolutions du recours au marché international de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc, en matière d'approvisionnement en produits laitiers, connaissent des tendances qui méritent d'être analysées en détail.

En valeur, les importations totales des trois pays connaissent une tendance haussière depuis 2016, en particulier en Algérie et au Maroc. Si des baisses ponctuelles sont à noter sur cette période (en particulier entre 2022 et 2023), elles sont principalement liées à l'évolution des cours internationaux des poudres de lait.

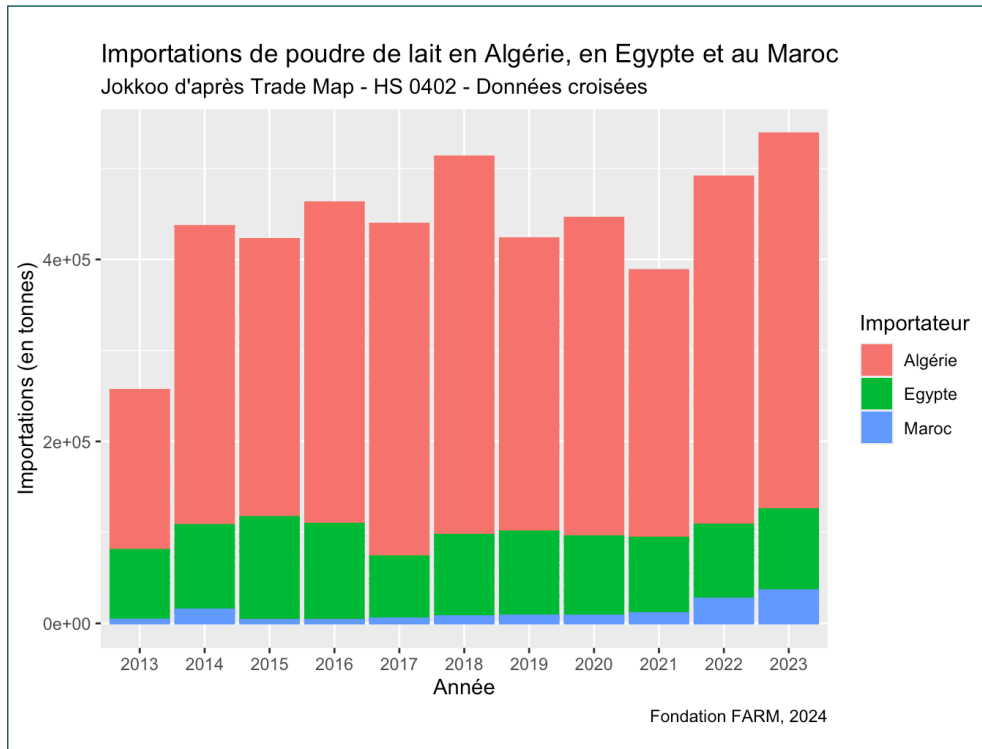
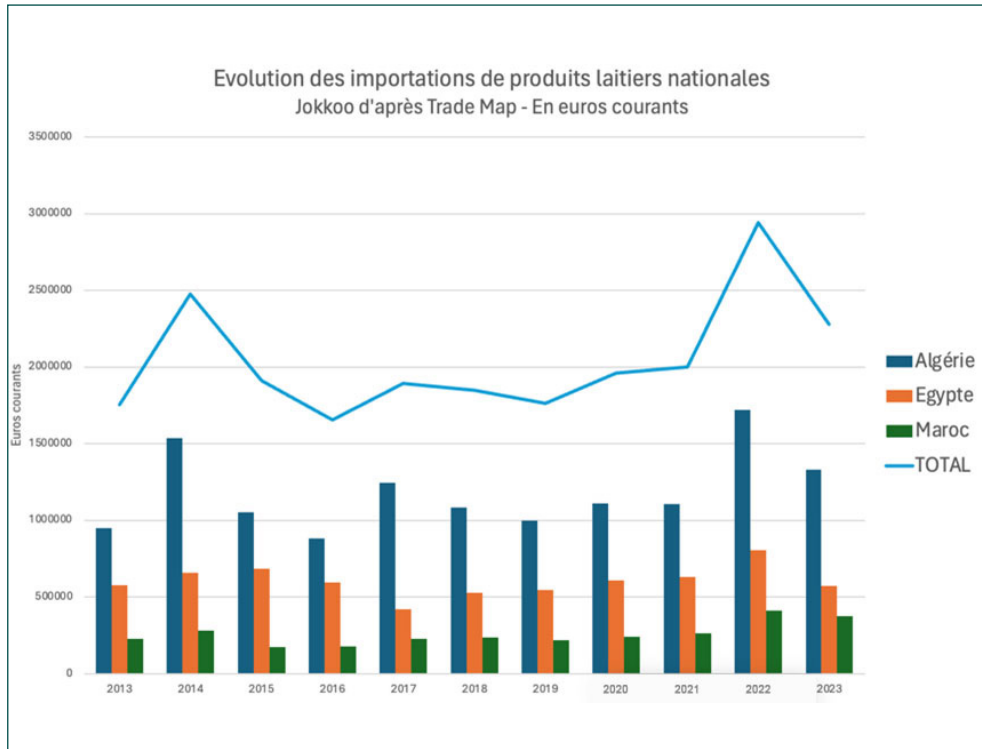
En s'intéressant plus spécifiquement aux poudres de lait, qui est le type de produits qui est globalement le plus échangé entre l'UE et les trois pays et dont l'analyse des échanges en quantité est la plus pertinente, il apparaît que les volumes des importations de poudres de lait sont en hausse tendancielle depuis 2021, après une période de baisse entre 2018 et 2021.

Dans le cadre de ces échanges, l'UE est un partenaire important de ces trois pays en fournissant entre 42 % (Algérie) et 74 % (Maroc) des importations nationales de produits laitiers en 2023.

Dans les trois pays étudiés, l'UE a gagné des parts de marché dans le secteur laitier et les a multipliés par 1,6 en moyenne sur 10 ans.

Ce secteur s'inscrit dans une tendance inverse à celle du commerce entre l'Europe et ces pays, où l'UE perd globalement des parts de marché.

Le commerce laitier (graphiques)



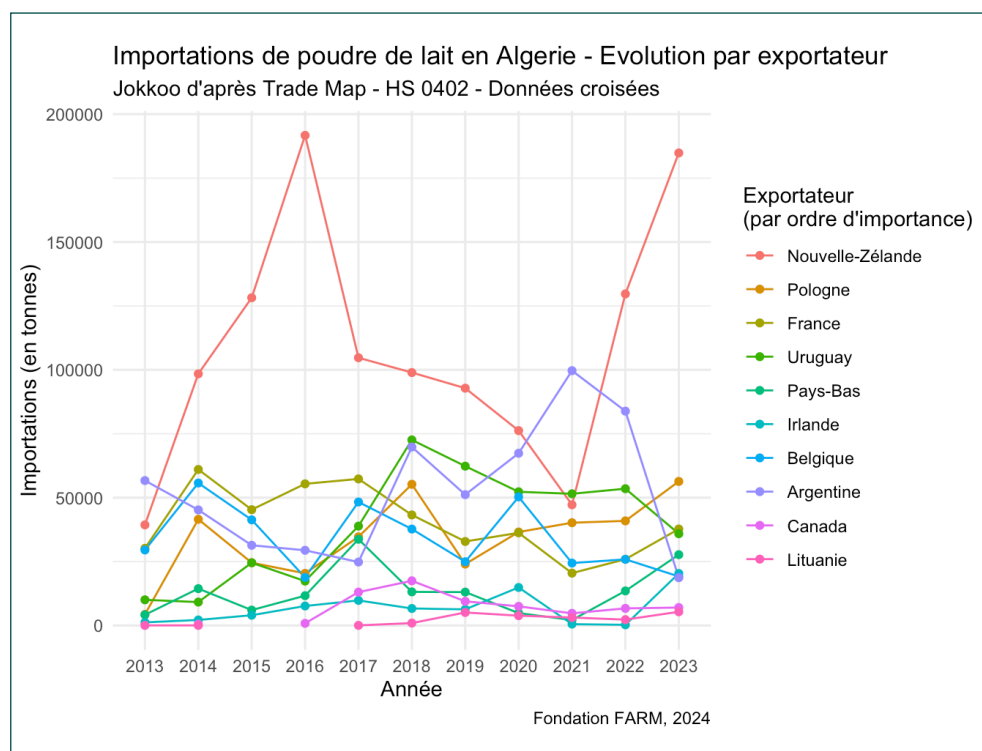
Commerce laitier avec l'UE : quelques indicateurs

(Jokkoo d'après Trade Map, pourcentage calculé sur les flux commerciaux en valeur (euros courants))

	Algérie	Egypte	Maroc
Part du pays dans les exports laitiers de l'UE	0,9 %	0,4 %	0,5 %
Part du pays dans les exports de poudres de lait de l'UE (0402)	6,2 %	2,1 %	1,2 %
Part des poudres de lait dans le total des produits laitiers importés depuis l'UE	85,8 %	61 %	32,9 %
Part de marché de l'UE dans les importations des produits laitiers en 2013	34,5 %	28,4 %	36,1 %
Part de marché de l'UE dans les importations des produits laitiers en 2023	42,7 %	46,4 %	74,2 %

Les structures des importations européennes dans les trois pays présentent des différences notables.

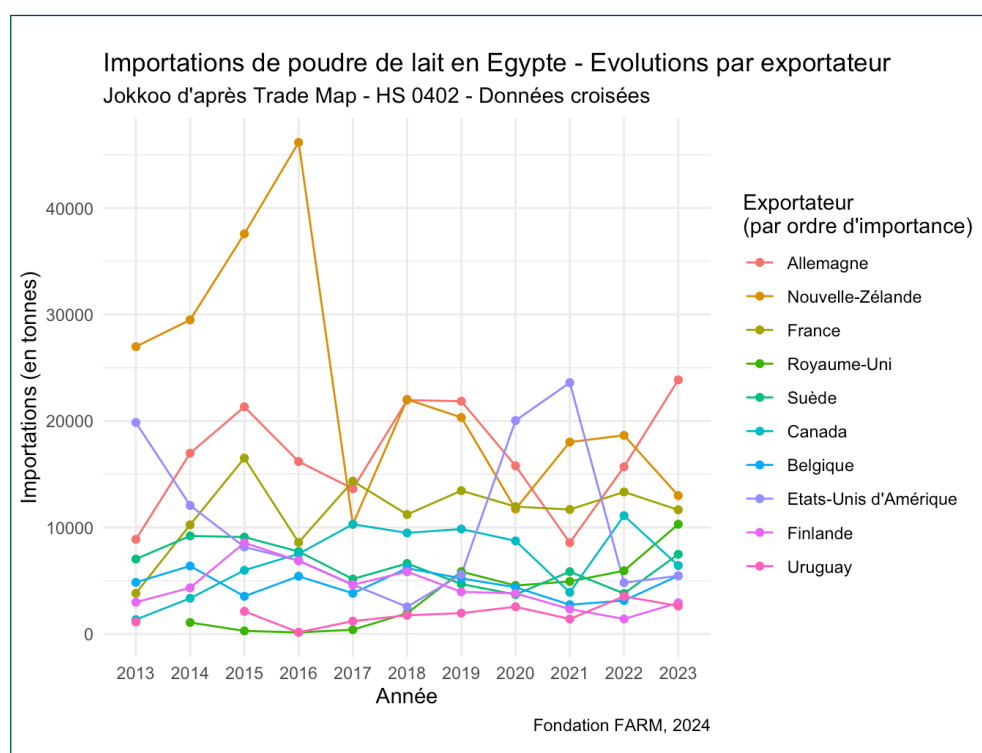
L'Algérie importe majoritairement de la poudre de lait écrémé de l'UE. La Nouvelle-Zélande, principal pays partenaire de l'Algérie en matière de commerce de produits laitiers, fournit, quant à elle, essentiellement de la poudre de lait entier.



Malgré une position dominante de l'UE, les partenaires commerciaux de l'Algérie ont sensiblement évolué au cours des dernières années : la Pologne et l'Irlande ont gagné des parts de marchés, tandis que les Pays-Bas, la France et la Belgique en perdent.

En Égypte, les importations de produits laitiers européens sont également dominées par la poudre de lait, mais les fromages ont une place importante (26 % des importations en 2023). L'Allemagne, la France, la Suède et la Belgique sont les partenaires européens principaux de l'Égypte en matière d'importation de poudre de lait.

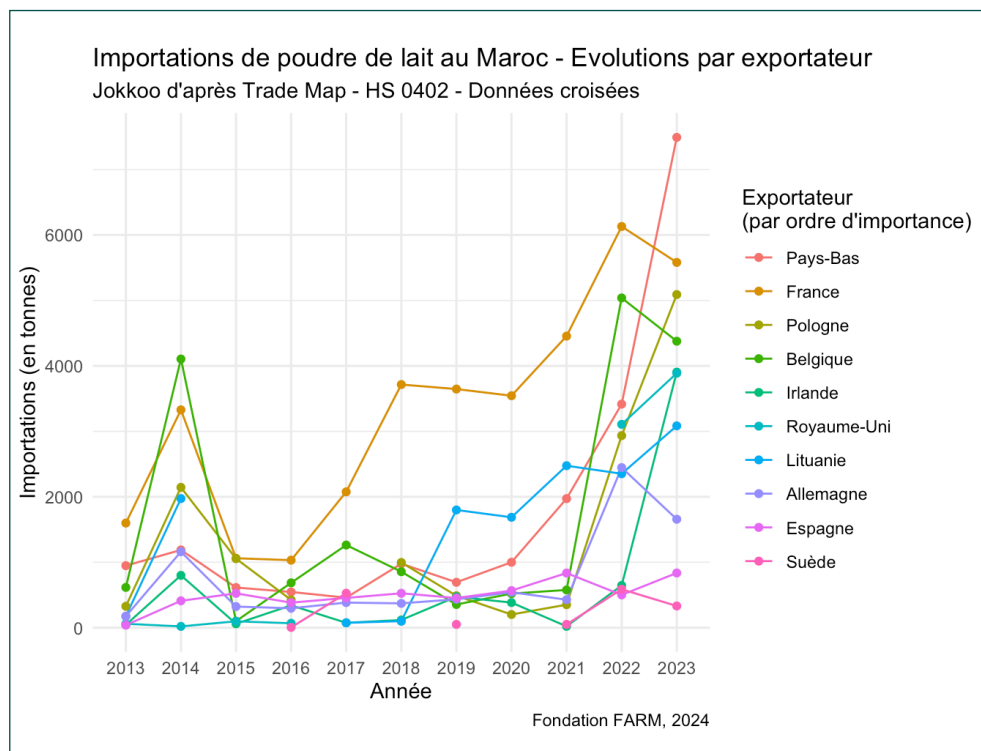
La Nouvelle-Zélande est également un partenaire majeur. Comme dans le cas de l'Algérie, ce pays exporte, vers l'Égypte, essentiellement de la poudre de lait entier (plus de 90 % des exportations du pays en 2023).



Le Maroc présente la particularité d'avoir des échanges de produits laitiers avec l'UE dominés par le commerce de fromages.

Ils représentent 41 % des échanges en valeurs en 2023, alors que les poudres de lait représentent 32 % des échanges. Cette proportion de poudres dans les échanges avec l'UE est inhabituellement haute. En effet, elle représentait seulement 10,5 % des échanges en 2019.

Avec des droits de douane préférentiels de 30 % sur les poudres de lait et de 0 % sur les fromages, le Maroc a initialement fait le choix d'échanges laitiers privilégiant l'importation de produits transformés, moins concurrentiels vis-à-vis de la production de lait nationale. Les hausses des prix des matières premières ont cependant mis à mal cette orientation.



Bien que la facture des importations de produits laitiers dans les trois pays étudiés semble décroître depuis 2023, les volumes importés continuent, eux, d'augmenter, attestant de la dépendance accrue et possiblement chronique à ces produits bruts. La baisse du coût des importations est liée à la diminution des cours européens des poudres maigres qui marquent un recul depuis 2022⁵⁷.

INVESTISSEMENTS ET STRATÉGIES RSE DES PARTENAIRES EUROPÉENS

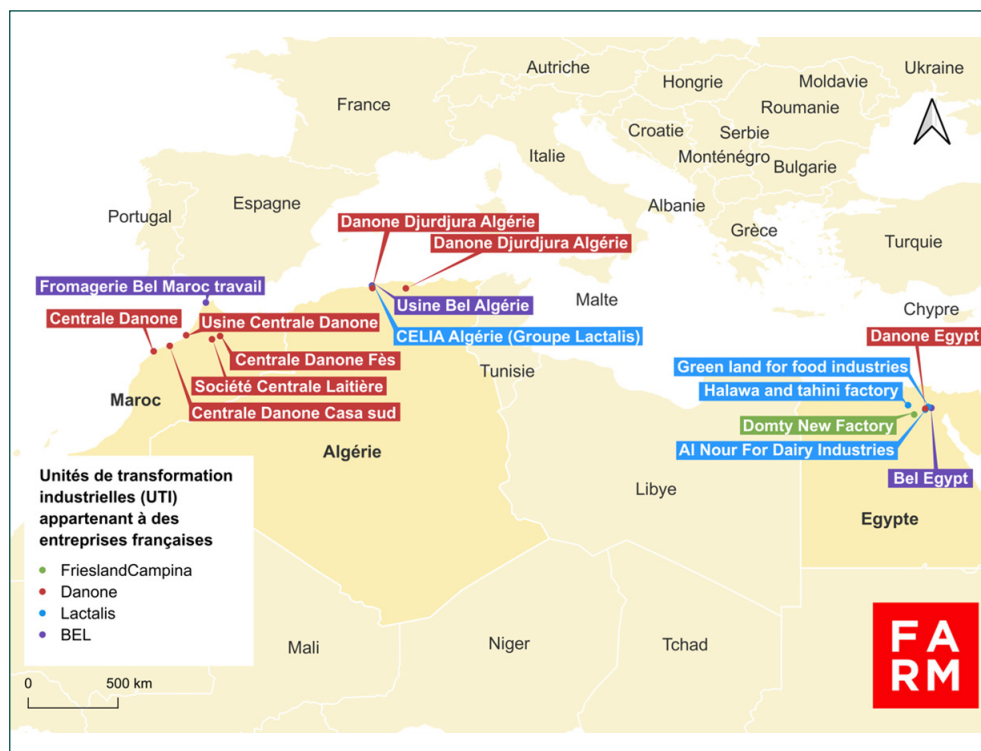
Les investissements des industries de transformation européenne

Les acteurs français, Danone, Bel et Lactalis, sont les principaux investisseurs européens dans la transformation de produits laitiers en Algérie, en Égypte et au Maroc. De manière plus spécifique, les investissements européens majeurs dans la transformation laitière sont les suivants dans ces trois pays⁵⁸ :

En Algérie, Danone est présent depuis 2001, via des prises d'intérêt dans la société Djurdjura, que l'entreprise a absorbée pour former le Groupe Danone Djurdjura Algérie. Ses productions sont les produits laitiers frais, la nutrition infantile et la nutrition médicale, concentrées sur le site d'Akbou en Kabylie. Bel est présent depuis 2002, d'abord au travers des activités de sous-traitance, puis depuis 2007 avec la mise en œuvre d'une usine à Koléa (wilaya de Tipasa) employant près de 800 personnes. Son activité est dominée par la fabrication de fromages fondus. Lactalis s'est installé depuis 2007 à Beni Tamou (région de Blida), pour la production de camemberts, parallèlement à une activité de production de lait subventionné, en contrat avec l'État.

⁵⁷ Idele. (2024). Les marchés mondiaux du lait et de la viande. 13e édition.

⁵⁸ Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire français (2022) – Les politiques agricoles à travers le monde.



Au Maroc, Danone a acquis, entre 2013 et 2014, 99 % du capital de la Centrale Laitière. L'entreprise est le leader des produits laitiers au Maroc, avec un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros et une part de marché de 45 %. Bel est également présent sur le marché marocain (marque La Vache qui Rit, Les enfants, Kiri) et son usine à Tanger constitue le plus gros site de production de Vache qui Rit dans le monde, dont 40 % de la production est exportée. En 2022, le groupe Polonais Polmlek a racheté les participations de Bel dans Safilait, troisième groupe laitier du Maroc⁶⁰.

En Égypte, Danone possède une laiterie couplée à une ferme de 5 000 vaches laitières. Lactalis, en joint-venture avec la société Best Cheese Co for Dairy Products, dispose de trois usines qui produisent du fromage fondu (Teama / Président). Bel, via une filiale locale, produit de la Vache qui rit et commercialise du fromage Kiri. On note également la présence d'Arla (Danemark) qui a scellé une joint-venture avec Juhayna, la principale entreprise laitière nationale, en 2015, pour distribuer ses produits⁶¹. En 2021, la coopérative néerlandaise FrieslandCampina a également annoncé avoir signé un accord avec Domty, filiale de la société Arabian Food Industries Company. Cette prise de participation majoritaire a pour principal objectif de renforcer les positions de FrieslandCampina sur le marché égyptien et à l'export vers les pays africains⁶².

LES STRATÉGIES RSE DES INVESTISSEURS EUROPÉENS

L'étude des stratégies de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) du secteur laitier en Algérie, en Égypte et au Maroc révèle que les principales entreprises engagées dans ce type de démarches sont Danone et Bel. Le tableau suivant reprend et synthétise les principales initiatives RSE recensées :

⁶⁰ Bel. 2022. Bel finalise la cession de la participation de Bel dans la société marocaine Safilait au groupe Polmek.

⁶¹ Just food. 2015. BRICs and beyond: Why Arla's Egyptian JV with Juhayna is shrewd.

⁶² Daily news Egypt. 2021. FrieslandCampina, Domty cooperate to boost food industry exports. Edition du 20 mars 2021.

LES STRATÉGIES RSE DES INVESTISSEURS EUROPÉENS

Maroc

- Central Danone** a engagé une stratégie RSE au Maroc recouvrant divers objectifs et notamment la réduction de l’empreinte carbone, le traitement des eaux usées ou le soutien à la solidarité et au développement territorial. Concernant le soutien aux éleveurs laitiers, Danone a mis en œuvre le programme Hlib Bladi.
- Centrale Danone** Avec le soutien de Danone Ecosystem et de la coopération internationale allemande (GIZ), il vise à améliorer la rentabilité de la petite exploitation laitière et les revenus des producteurs laitiers par un accompagnement à l’augmentation des rendements et le renforcement de centres de collecte. La première phase du projet a concerné 30 centres de collecte regroupant 1 600 éleveurs. La seconde phase du programme cible 10 000 éleveurs (sur 120 000 éleveurs collectés) regroupés au sein de 170 centres de collecte sur un périmètre étendu⁶³.
- Bel Maroc** Bel met à disposition du temps de salariés au profit de causes d’intérêt général telles que l’accès à l’alimentation, l’aide à l’enfance défavorisée et la protection de l’environnement. L’entreprise a également lancé le programme « Tafawouk », dont l’objectif est d’offrir un soutien scolaire aux enfants des détaillants.

Algérie

- Danone Djurdjura** Danone Djurdjura a engagé une stratégie RSE en Algérie recouvrant divers objectifs et notamment la limitation des émissions de carbone, le traitement des eaux usées, le recyclage des déchets. Concernant l’appui à la production laitière, l’entreprise a initié le projet H’lib Dzair, en 2014, avec l’appui de Danone Ecosystem et de la GIZ. Il offre un soutien aux petits exploitants algériens en matière de formation, mentorat et financement. Le projet a également aidé les petits exploitants à accéder à des avances de crédit sur les subventions gouvernementales. Enfin, il appuie le renforcement des liens entre les producteurs et les 39 centres de collecte de lait soutenus par Danone⁶⁴.
- Bel Algérie** Bel met à disposition du temps de salariés au profit de causes d’intérêt général (Soutien aux enfants atteints de maladies rares et de trisomie 21, Sensibilisation à la permaculture ...) ⁶⁵

Egypte

- Danone** En Égypte, Danone a initié le projet Alban Baladna, avec le soutien de Danone Ecosystem et de CARE Égypte. Il appuie la mise en place de centres de collecte laitiers et soutient les petits exploitants, afin d’améliorer leurs moyens de subsistance, leurs pratiques agricoles et leurs relations commerciales. Le projet accorde également une attention particulière à l’autonomisation des femmes⁶⁶.
- Bel** Comme dans une dizaine d’autres pays, le groupe Bel met en œuvre des programmes d’éducation nutritionnelle en Égypte en partenariat avec l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). Une campagne éducative numérique sur la nutrition saine et responsable et les habitudes alimentaires chez les enfants a été développée, en collaboration avec les ministères de l’Agriculture et de la Réforme agraire, de l’Éducation et de la Banque de connaissances égyptienne.

⁶³ Sources: Danone Ecosystem, Média 24.

⁶⁴ Danone ecosystem.

⁶⁵ Algérie 360. Bel Algérie réaffirme son engagement RSE avec la 3ème édition des “Days for Good”. 27 juin 2024.

⁶⁶ Danone écosystème.

L'étude des initiatives RSE dans le secteur laitier en Algérie, en Égypte et au Maroc, souligne que seule Danone a développé une stratégie de responsabilité en lien avec l'aval et prenant en compte l'impact social de l'amélioration des revenus des producteurs.

L'approche se caractérise par une volonté de renforcer la chaîne de valeur de l'entreprise, en souhaitant consolider les liens entre éleveurs possédant de petites exploitations et les centres de collecte soutenus par Danone.

Elle se base essentiellement sur un objectif d'augmentation des rendements, supposant qu'ils aboutiront à une augmentation des revenus.

Enfin, elle se démarque par la construction de partenariats avec des organisations spécialisées dans le développement international.

À ce titre, le soutien de la GIZ est particulièrement notable, attestant d'un intérêt particulier de l'Allemagne pour le soutien aux initiatives de renforcement des chaînes de valeur laitières au Maghreb.

Quels partenariats entre l'UE, l'Algérie, l'Égypte et le Maroc face aux défis des filières laitières ?

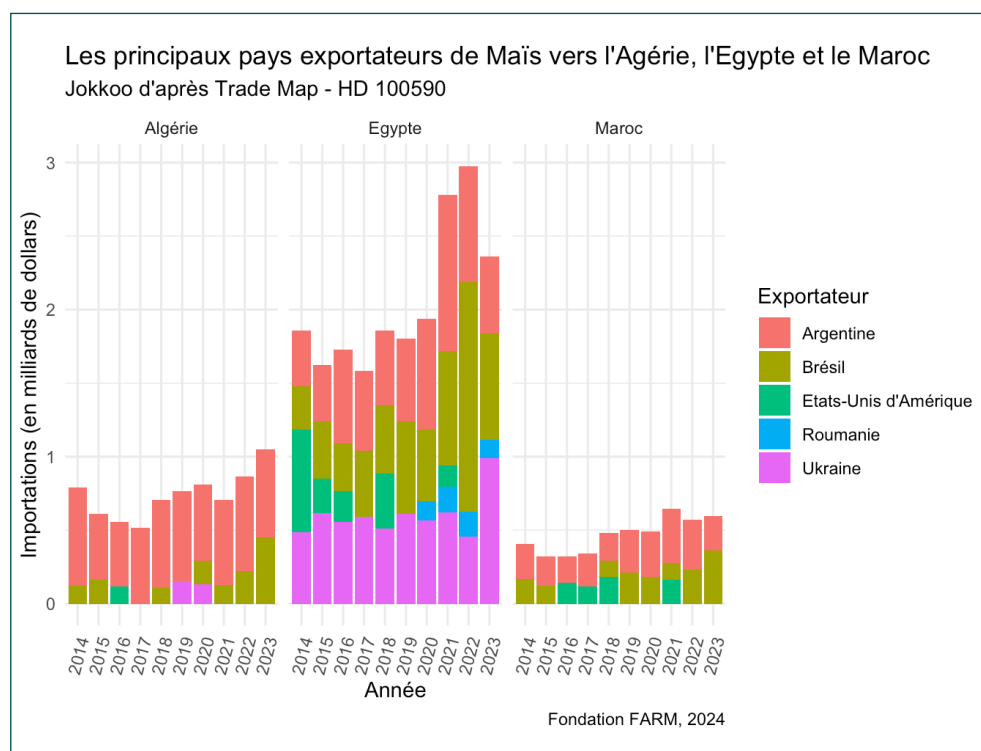
1. Des défis clés qui questionnent le devenir des filières

Les situations des filières laitières de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc sont hétérogènes, compte tenu de leurs caractéristiques économiques, sociales et écologiques. L'Égypte présente, en particulier, des différences de contexte notables compte tenu de sa situation géographique, mais aussi pédoclimatique (présence du Nil).

Néanmoins, leurs filières laitières de ces trois pays connaissent des contraintes communes, liées à leur niveau de dépendance extérieure aux facteurs de production et aux conséquences du changement climatique. Au cours des dernières années, la combinaison d'épisodes de sécheresse et de montées des prix des matières premières exerce un « effet ciseau » sur la production animale, qui questionne fondamentalement les modèles de développement de l'élevage au regard de leur capacité de résilience.

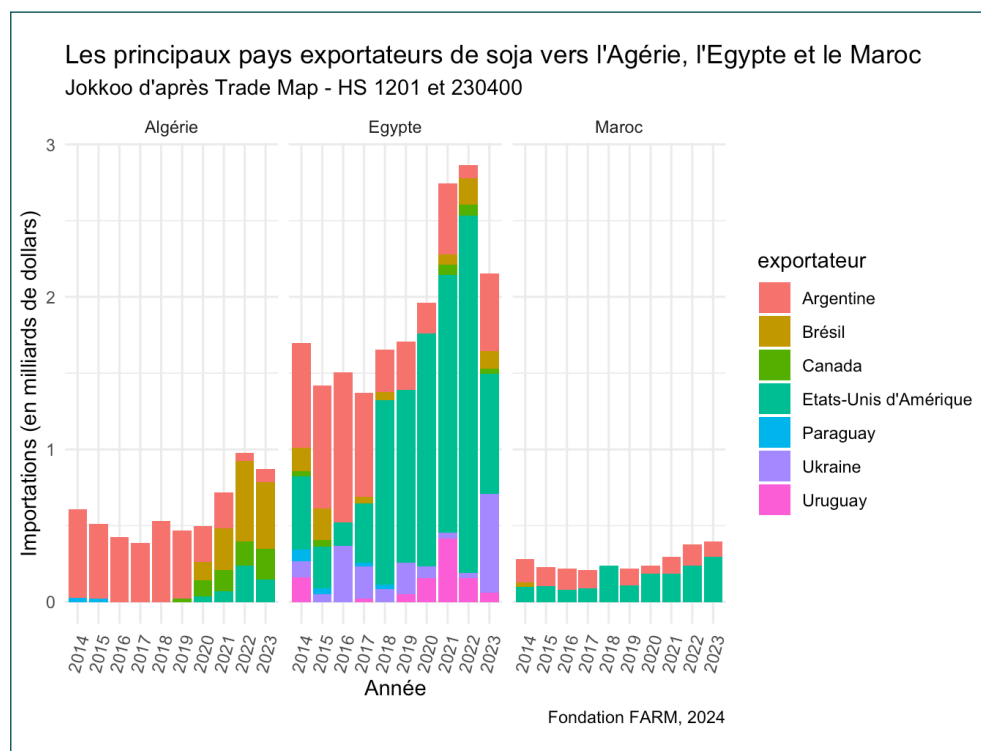
LA DÉPENDANCE AUX FACTEURS DE PRODUCTION ET LE CHOC DE L'INFLATION

Le taux d'inflation a atteint en moyenne 17,7 % sur la période 2022-23 en Algérie, en Égypte et au Maroc⁶⁷. Face à cette augmentation des prix, ces pays, ont connu une croissance importante de leur facture alimentaire, exacerbée par la dépréciation du Dirham au Maroc en 2022 et du Dinar en Algérie en 2020⁶⁸ et des dévaluations de la livre égyptienne depuis 2016.



⁶⁷19,1 % en Algérie, 21,3 % en Égypte, et 12,7 % au Maroc en 2022/2023 (le plus haut niveau depuis trois décennies dans ce pays) (Banque mondiale).

⁶⁸Banque mondiale. 2023. Rapport de suivi de la situation économique en Algérie.

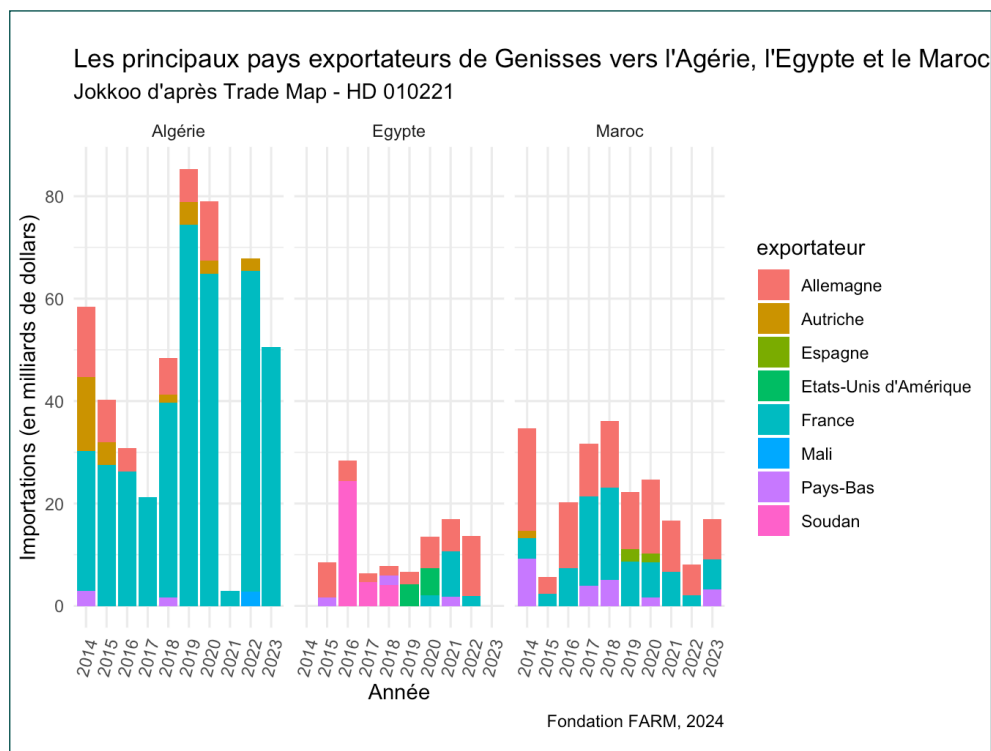


La hausse des prix a touché les principaux facteurs de productions du lait, dont le coût total des importations a fortement augmenté en 2022 et 2023.

Les graphiques illustrent l'augmentation des coûts d'importation de l'alimentation animale (soja et maïs) qui a lourdement pesé sur les coûts de production, principalement au profit des exportateurs sud-américains (Brésil et Argentine).

Concernant l'importation de génisses, qui est un moyen communément utilisé dans les trois pays pour renouveler leurs cheptels laitiers, les effets de l'inflation sont plus contrastés.

Ce constat est à analyser au regard de la baisse de la production nationale, vérifiable dans les trois pays, qui s'est traduite par des décapitalisations de cheptel, au moins au Maroc et en Algérie.



Bien que la pression sur les prix des matières premières diminue depuis 2023, que les croissances économiques des trois pays semblent repartir à la hausse et qu'ils aient initié des politiques de soutien au secteur rural, l'épisode d'inflation connu depuis le début des années 2020 souligne la forte dépendance des systèmes d'élevage aux facteurs de production importés et, par conséquent, les risques que fait peser la volatilité des cours sur leurs économies agricoles. On peut noter que le Maroc, qui a initié le système de soutien et de protection de la production laitière le plus élevé, a fortement subi l'impact du choc inflationniste sur sa production, soulignant la fragilité des systèmes d'élevage face à leur manque d'autonomie en matière de facteurs de production, en particulier l'alimentation animale.

LES CONTRAINTES HYDRIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Les conditions climatiques jouent un rôle déterminant dans l'économie de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc, influençant directement leur production agricole. Au cours des dix dernières années, les trois pays ont connu une baisse sensible des ressources d'eau renouvelables par personne.

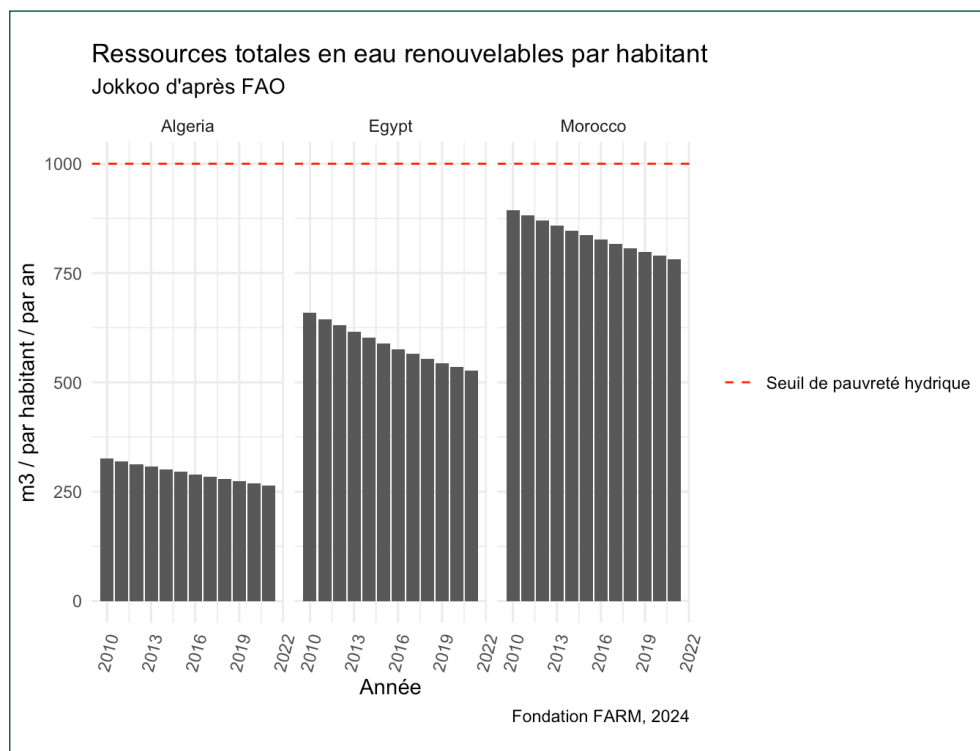
Leurs niveaux de stress hydrique, c'est-à-dire le rapport entre la demande en eau et l'offre renouvelable⁶⁹, sont parmi les plus hauts au monde. Le World Resources Institute considère en effet que l'Égypte connaît un niveau de stress hydrique extrêmement haut (> 80 %⁷⁰), le 10e au niveau international, et que son niveau en Algérie et au Maroc est haut (entre 40 et 80 %), les plaçant respectivement à la 27e et 30e place mondiale des pays les plus impactés.

Au cours des cinq dernières années, les pays du Maghreb ont traversé une vague de chaleur extrême. La période 2019-2022 a été, par exemple, la plus sèche au Maroc depuis les années 1960⁷¹, tandis que 2023 et 2024 ont également été marquées par une faible pluviométrie et des vagues de chaleur extrêmes.

⁶⁹ Plus l'écart entre l'offre et la demande est petit, plus un endroit est vulnérable aux pénuries d'eau.

⁷⁰ L'Égypte utilise plus de 80 % de ses réserves d'eau renouvelables pour l'irrigation, l'élevage, l'industrie et les besoins domestiques.

⁷¹ Direction générale de la météorologie du Royaume du Maroc.



À plus long terme, la FAO, au regard des scénarios d'évolution du climat du GIEC, estime que la région du Maghreb est un point chaud pour les futurs changements climatiques et qu'elle connaîtra des sécheresses plus sévères et plus fréquentes⁷². Les pays bordant la mer Rouge, comme l'Égypte, sont, quant à eux, classés parmi les plus vulnérables aux baisses de précipitations. La NASA prévoit que d'ici moins de trente ans, des températures enregistrées pourraient y être si élevées qu'elles rendraient certains territoires invivables⁷³.

L'agriculture est particulièrement touchée par ces tendances⁷⁴. Le Maghreb voit son secteur céréalier et fourrager directement impacté et subit une dégradation de certains écosystèmes. Pendant la saison 2015-2016 au Maroc, par exemple, seuls 3,2 millions d'hectares ont été cultivés au lieu des 5 millions initialement prévus.

L'Algérie a connu les mêmes problématiques.

Dans ce pays, en 2015, les importations alimentaires ont augmenté de 14 % en volume et la superficie emblavée a diminué de 13 % en 2016⁷⁵. Les chocs climatiques connus en Algérie, en Égypte⁷⁶ et au Maroc affectent directement l'élevage, qui est en grande partie traditionnel et très dépendant de la disponibilité des ressources en eau pour l'alimentation (fourrage) et l'abreuvement.

Face au défi de l'accès à l'eau, les gouvernements cherchent des solutions. Ils investissent en particulier dans le dessalement de l'eau de mer. L'Algérie a annoncé, en décembre 2023, un investissement de 1,75 milliard d'euros dans la construction d'usines de dessalement d'eau de mer avec pour objectif stratégique de couvrir 60 % des besoins en eau potable du pays d'ici 2030^{77,78}.

Au Maroc, sept usines sont en projet, qui viendront s'ajouter aux douze existantes, pour atteindre une capacité de production de 1,4 milliard de mètres cubes par an en 2030 (contre 186,5 millions actuellement). De nouveaux barrages doivent également être construits ainsi que des stations de recyclage des eaux usées⁷⁹.

⁷² Richard Wartenburger, Martin Hirschi, Markus G. Donat, Peter Greve, Andy J. Pitman et Sonia I. Seneviratne. 2017. Changes in regional climate extremes as a function of global mean temperature: an interactive plotting framework.

⁷³ Le Monde. 2022. COP27 : l'Égypte, pays hôte au cœur de la crise climatique. Edition du 6 novembre 2022.

⁷⁴ Précila Rambhunjun. 2023. Sécheresses en Méditerranée : comment l'agriculture est-elle impactée ? Fondation FARM.

⁷⁵ Banque mondiale. 2023. Diagnostic sur la gestion des risques climatiques et de catastrophe en Algérie.

⁷⁶ Banque mondiale. 2023. Country Climate and Development Report: Egypt.

⁷⁷ Le Monde. 2024. En Algérie, dans la région de Tiaret, la colère de la population face à une pénurie d'eau. Edition du 25 juin 2024.

⁷⁸ Jeune Afrique. 2023. En Algérie, une sécheresse de plus en plus alarmante. Edition du 23 octobre 2023.

⁷⁹ Le Monde. 2024. Sécheresse au Maroc : « Plus rien ne pousse ici ». Edition du 26 janvier 2024.

En 2022, le gouvernement égyptien a lancé la première phase du plan de développement du dessalement de l'eau de mer à grande échelle, qui pour objectif de mettre en place 21 usines d'une capacité de 3,3 millions de mètres cubes par jour, pour un coût de 3 milliards de dollars⁸⁰. Malgré ces efforts publics, la sécurité hydrique reste un déterminant majeur de la souveraineté alimentaire. Elle exige en particulier de s'interroger sur la rationalisation de la consommation d'eau pour l'agriculture qui utilise 70 % de la ressource en eau en Algérie⁸¹, 80 % en Égypte⁸² et 89 % au Maroc.

Le contexte actuel souligne que cette gestion est un facteur essentiel de résilience aux chocs économiques, tel que la hausse des cours des matières premières. L'équilibre à trouver entre gestion des ressources en eau et autonomie des systèmes d'élevage dépend donc de choix complexes.

Outre la problématique de la gestion des ressources hydriques, les contraintes pesant sur la production animale et l'augmentation tendancielle des importations de lait, en particulier au Maroc et en Algérie, soulèvent des enjeux importants liés aux impacts environnementaux de l'élevage.

Ainsi, la production et le commerce de lait ont des implications significatives en termes de cycle de l'azote. En effet, la répartition territoriale des apports en azote de l'élevage est une problématique environnementale majeure étant donné que les quantités d'azote réactif rejetée dans l'environnement par les activités humaines à l'échelle mondiale (150 millions de tonnes) sont largement supérieures aux seuils fixés (entre 62 et 82 millions de tonnes)⁸³.

En élevage, l'essentiel de l'azote provient des grains, de tourteaux et des fourrages, eux-mêmes produits en partie avec des engrais minéraux azotés. La transformation de l'azote des végétaux en produits animaux est un processus peu efficace : moins de la moitié de l'azote apporté se retrouve dans le lait, les œufs ou la viande sous forme de protéines. Le reste repart dans l'environnement pour y être recyclé, transformé, stocké ou bien transféré vers l'air, l'eau et le sol et peut alors être source de pollution⁸⁴.

La mauvaise répartition territoriale de l'azote issu des déjections entraîne une série de problèmes environnementaux (pollution de l'air et des eaux). Les surconcentrations d'azote sont généralement liées à des pratiques intensives d'élevage dont la production est, potentiellement, destinée au marché mondial et aux échanges longue distance⁸⁵.

La diversité des productions agricoles sur un même territoire, à l'opposé de la spécialisation, permet en revanche des gains d'efficacité et une complémentarité entre productions végétales et animales (valorisation de légumineuses fourragères par des ruminants, effluents d'élevages employés comme engrais, consommation de co-produits par les animaux...), qui est gage d'efficacité écologique des systèmes alimentaires territoriaux⁸⁶.

Une trop grande dépendance vis-à-vis du marché international de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc pourrait, par conséquent, limiter les possibilités de synergies entre productions végétales et animales qui seraient permises par un développement territorial homogène de l'élevage laitier. L'équilibre entre production locale et importation est donc un enjeu à prendre particulièrement en compte pour assurer la durabilité de l'agriculture. Plus globalement, les transports de produits agricoles sur de longues distances favorisent des transferts d'azote entre régions, créant des excédents dans certaines zones.

⁸⁰ Agence Ecofin. 2022. L'Égypte prévoit de construire 21 stations de dessalement d'eau de mer pour 3 milliards \$. Édition du 1er décembre 2022, en ligne

⁸¹ Ministère des ressources en eau. 2018.

⁸² Radio France. 2022. En Égypte, les ressources en eau s'amenuisent. 17 novembre 2022.

⁸³ Will Steffen, et al. 2015. Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet, Science 347.

⁸⁴ J.-L. Peyraud, P. Cellier, C. Donnars, O. Réchauchère (coord.), F. Aarts, F. Béline, C. Bockstaller, M. Bourblanc, P. Cellier, L. Delaby, J.Y. Dourmad, P. Dupraz, P. Durand, P. Faverdin, J.L. Fiorelli, C. Gaigné, P. Kuikman, A. Langlais, P. Le Goffe, P. Lescoat, T. Morvan, C. Nicourt, V. Parnaudeau, J.L. Peyraud, P. Rochette, F. Vertes, P. Veysset. 2012. Les flux d'azote liés aux élevages, réduire les pertes, rétablir les équilibres., synthèse du rapport d'expertise scientifique collective. INRA (France).

⁸⁵ Julia Le Noë, Gilles Billen, Luis Lassaletta, Marie Silvestre et Josette Garnier. 2024. La place du transport de denrées agricoles dans le cycle biogéochimique de l'azote en France : un aspect de la spécialisation des territoires. Cahiers Agricultures.

⁸⁶ Olivier Godinot, Sylvain Foray, Sophie Lemosquet, Luc Delaby et Nadège Edouard. 2022. De l'animal au territoire, regards sur l'efficacité de l'azote dans les systèmes bovins laitiers. INRA (France).

Ainsi certaines régions de l'UE spécialisées dans une production destinée à l'export présentent de forte densité de bétail et une agriculture intensive qui dépasse largement les apports critiques. C'est le cas de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Flandre en Belgique, de la Bretagne en France et de la vallée du Pô en Italie. Une détérioration de l'autonomie de la chaîne de valeur laitière en Afrique du Nord peut donc également renforcer des impacts négatifs de l'élevage chez ses pays fournisseurs de produits laitiers.

Aux perturbations des cycles biogéochimiques de l'azote, s'ajoutent d'autres problématiques environnementales majeures concernant la concentration des élevages laitiers spécialisés dans l'export. Les émissions de méthane – issues de deux sources principales, la fermentation entérique et la gestion du fumier qui dans sa décomposition peut libérer du fumier – constituent également un problème environnemental majeur.

Selon la FAO l'élevage est à l'origine de 78 % des émissions agricoles de méthane⁸⁷

Il serait important de conduire des analyses plus approfondies sur les coûts environnementaux cachés ou non chiffrés de la production et du commerce du lait entre une région exportatrice et une région importatrice

L'élevage durable, qui implique d'éviter ces surconcentrations et de favoriser une répartition territoriale équilibrée des exploitations, peut-être, a contrario, à la source d'externalités positives en termes de gestion et de santé des sols, de maintien de la biodiversité, de séquestration du carbone grâce aux prairies et pâturages ou au recyclage des déchets/co-produits (voir infra)⁸⁸. Il valorise en outre le rôle social des activités d'élevage, pratiquée en Afrique du Nord par des agricultures de petites tailles et souvent familiales, et favorise l'emploi dans ces filières, souvent informelles, qui constituent un pilier important du développement rural.

QUELLES ÉVOLUTIONS DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE FACE AUX CONTRAINTES EXTRÊMES ?

La pandémie de covid-19 en 2020 et le choc inflationniste qui a suivi ont montré combien les systèmes d'élevage en Algérie, en Égypte et au Maroc peuvent être vulnérables face aux effets conjugués de la volatilité des cours internationaux et de la crise climatique. La production laitière intensive dans ces trois pays étant dépendantes de facteurs de production importée (aliments, soins vétérinaires, génétiques, etc.)⁸⁹, cette conjonction de chocs a entraîné des conséquences importantes sur la chaîne de valeur. Dans un contexte où les trois pays affirment leur volonté d'autonomie laitière, cet épisode relance les réflexions sur les stratégies de développement de l'élevage laitier. À ce titre, trois grands schémas d'évolution de la chaîne de valeur laitière peuvent être évoqués.

La tendance actuelle : le développement de mégafermes laitières

Le contexte a poussé les gouvernements à penser la mise en œuvre de grands projets de production laitière dans des zones steppiques et désertiques, en particulier en Algérie et en Égypte. En Algérie, cette stratégie s'est récemment renforcée grâce à la conclusion d'un accord, en 2024, entre le Fonds national de l'investissement algérien et l'entreprise Baladna (Qatar) concernant l'installation d'une ferme laitière qui s'étendra sur une superficie de 117 000 hectares. Le projet devrait mobiliser 3,5 milliards de dollars et permettre l'élevage de 270 000 vaches, pour un objectif de production de 1,7 milliard de litres de lait par an et près de 200 000 tonnes de poudre de lait chaque année.

⁸⁷ Cité par INRAe dans son programme Methane 2030.

⁸⁸ Voir à ce sujet l'épisode 4 de l'émission Transition(s) de la Fondation FARM « et si l'élevage faisait partie de la solution », 2023.

⁸⁹ Fethi Lebdi et Abdourahman Maki. 2023. La sécheresse au Maghreb : diagnostic, impacts et perspectives pour le renforcement de la résilience du secteur agricole, Tunis. FAO.

Une ferme de production de fourrage et de céréales, nécessaires à l'alimentation des bêtes, est également prévue. Cette exploitation, qui représente le « plus grand projet agricole et industriel intégré de production de lait en poudre au monde », selon Ramez Al Khayyat, représentant de la société qatarie, doit couvrir la moitié des besoins en lait en poudre algériens, approvisionner le marché local en viande rouge et créer 5 000 emplois. Pour assurer son développement, l'Algérie compte sur les importantes réserves d'eau du Sahara de la nappe albiennaise, stockées en profondeur^{90,91}.

En Égypte, après avoir augmenté son investissement dans la société égyptienne Juhayna Food Industries (dont elle détient maintenant 15 %), Baladna a signé avec le gouvernement, en octobre 2023, un accord de mise en œuvre d'un projet d'investissement de 1,5 milliard de dollars dans l'industrie laitière. Le projet comprend l'installation et le développement d'une ferme laitière pouvant accueillir 20 000 têtes de vaches à ses débuts en vue de produire 300 millions de litres de lait par an.

Ce projet intègre également le développement d'une exploitation agricole de 113 000 hectares au sud-ouest du pays.

Dans cette région désertique, L'État égyptien a pour ambition de développer un pôle agricole capable de renforcer l'autonomie alimentaire nationale, qui repose sur la création d'une "deuxième vallée", en creusant un canal reliant plusieurs oasis et en prélevant par des puits supplémentaires l'eau des aquifères profonds⁹².

Si plusieurs grandes fermes laitières existaient déjà dans ces pays, à l'image de la ferme de la Centrale Danone au Maroc⁹³ ou de la Danfarm, la ferme Danone en Égypte, comptant 5 000 vaches laitières chacune, les projets co-portés par Baladna introduisent un nouveau modèle. Il s'appuie sur un objectif d'autonomie laitière nationale couplé à la volonté de valoriser des zones sous-exploitées détenant des ressources hydriques profondes, importantes mais néanmoins non renouvelables. Pour assurer des objectifs de durabilité, ces projets s'appuient sur la maîtrise technique des consommations hydriques de la production laitière.

Le débat sur la prise en compte de la balance commerciale de l'eau

Parallèlement au développement des projets de méga fermes en zones steppiques et désertiques, des questionnements sur les possibilités de développement de la filière laitière se renforcent, en particulier dans le monde scientifique. Ils partent de l'hypothèse que le développement de l'élevage laitier est limité par les ressources en eau et repose sur les importations des facteurs de productions (soja, maïs, génétique) qui, pour être produits, nécessitent aussi beaucoup d'eau. De nombreux observateurs estiment que les importations permettent de contourner le problème de l'eau et représentent des importations d'eau virtuelle⁹⁴.

Cette dépendance à l'eau virtuelle rend la production laitière particulièrement sensible aux fluctuations des prix des facteurs de production sur le marché mondial⁹⁵, mais sauvegarde les réserves hydriques nationales. Pour Mohamed Taher Sraïri, enseignant-chercheur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, « le débat sur l'eau (...) ne devrait pas se limiter à la notion de stress hydrique, mais plutôt s'orienter vers la reconnaissance d'un manque d'eau structurel, exacerbé par le changement climatique »⁹⁶. Dans cette mouvance, l'atteinte de la souveraineté alimentaire et le développement de la production laitière sont interrogés à l'aune de l'adaptation des économies agricoles au changement climatique.

⁹⁰ Ouest France. 2024. 270 000 vaches dans le désert : le projet hors normes du Qatar et de l'Algérie pour produire du lait. Edition du 05 juin 2024.

⁹¹ Agence Ecofin. 2024. Le qatari Baladna veut installer une unité de production de lait en poudre en Algérie. Edition du 02 avril 2024, en ligne.

⁹² Sarah Najah et Hanem Ghanmi. 2024. Peut-on encore exploiter les systèmes oasisiens ? Revue Sésame.

⁹³ Karima Wahabi. 2016. Immersion dans la plus grande ferme laitière au Maroc.

⁹⁴ Concept développé par John Anthony Allan. Lire à ce propos : Olivier petitjean. 2009. L'« eau virtuelle » peut-elle répondre aux problèmes de rareté de la ressource ? Partage des eaux.

⁹⁵ Giz. 2021, Op. cit.

⁹⁶ TelQuel. 2024. Stress Hydrique : comment réinventer notre agriculture.

L'élevage durable, une option portée par la communauté internationale

À la suite de la crise alimentaire de 2007-2008, les organisations internationales, au premier rang desquelles la FAO, ont intensifié leurs débats sur l'agriculture durable face aux inquiétudes quant aux capacités planétaires de nourrir la population mondiale tout en relavant les défis économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

À ce titre le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), qui est l'interface science-politique du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies, a énoncé trois grands principes guidant le développement d'un élevage durable⁹⁷:

Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources, renforcer la résilience face à l'évolution des risques et aux chocs et améliorer les résultats en matière d'équité et de responsabilité sociales.

Face à ces défis, les travaux de prospective de l'Inra (France)⁹⁸ soulignent que les perspectives de changement climatique d'ici 2050 dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient rendent difficilement envisageables la mise en pâture de vastes surfaces supplémentaires pouvant être nécessaire au développement d'un élevage extensif, capable de favoriser une répartition territoriale homogène de l'élevage laitier.

Une gestion du secteur laitier en l'Algérie, en Égypte et au Maroc qui serait guidée par le concept d'élevage durable demanderait donc de trouver des solutions d'approvisionnement en produits laitiers qui combinent une production locale favorisant l'équité sociale et la résilience des éleveurs familiaux, tout en limitant ses impacts sur l'environnement, avec des importations dont la régulation permet le développement économique des chaînes de valeurs nationales.

Il s'agit là d'une révision profonde des systèmes laitiers actuels, dont le développement a été généralement basé sur l'importation des facteurs de production et d'animaux de race Prime Holstein, plus consommateurs en eau que des races locales ou métissées.

En ce sens, le développement de l'élevage durable passerait par la combinaison de solutions au service d'une stratégie globale et intégrant les trois piliers du développement durable. Il demanderait ainsi d'évaluer les risques que fait peser la dépendance aux importations sur les systèmes d'élevage les plus fragiles, notamment les élevages familiaux ou de petite taille.

D'ailleurs, si les plans de développement de la production laitière des trois pays étudiés comportent des références explicites à la résilience des systèmes d'élevage face aux chocs, voire à l'écoefficient (Génération Green, Maroc), ils ne se réfèrent pas spécifiquement à la résilience des éleveurs familiaux.

Cet enjeu paraît pourtant majeur pour pérenniser ces exploitations, les dynamiques socio-économiques dans les zones rurales et favoriser une répartition territoriale homogène de l'élevage.

⁹⁷ Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE). 2016. Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ? Rome.

⁹⁸ Chantal Le Mouél, Agneta Forslund, Pauline Marty, Stéphane Manceron, Elodie Marajo-Petizon. et al. 2015. Le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord - Moyen-Orient à l'horizon 2050 : Projections de tendance et analyse de sensibilité. Inra (France).

2. Pour une stratégie laitière euro-méditerranéenne réconciliant commerce, climat et souveraineté alimentaire

Face aux enjeux vécus par les filières laitières algérienne, égyptienne et marocaine, la position de l'UE peut avoir un effet majeur, compte tenu de son importance dans les importations de produits laitiers et dans les investissements des trois pays.

Partant du constat que l'UE promeut une approche du développement agricole basée sur son Pacte vert⁹⁹ au sein du « nouveau programme pour la Méditerranée »^{100,101} adopté en 2021, les interdépendances laitières avec l'Algérie, l'Égypte et le Maroc pourrait être revue sous le prisme de ses orientations politiques. Elles s'appuient en particulier sur la volonté de l'UE, inscrite dans la stratégie agricole du pacte vert (« De la ferme à la table »), de faire évoluer son système alimentaire actuel vers un modèle durable.

LE LAIT, UN SECTEUR CAPABLE D'ENRICHIR LE NOUVEAU PROGRAMME POUR LA MÉDITERRANÉE

En Afrique, et particulièrement en Afrique du Nord, la question migratoire se retrouve aujourd'hui au centre des politiques étrangères européennes. Le sommet de La Valette sur la migration en 2015, a marqué un tournant vers un alignement des objectifs des politiques migratoire, de sécurité et de développement¹⁰². Cet objectif prioritaire amène à ce que la politique de voisinage de l'UE soit régulièrement critiqué pour sa vision court-termiste et pour son manque de prise en compte des intérêts et priorités des pays d'Afrique du Nord¹⁰³.

Pour répondre à ces critiques, la volonté algérienne, égyptienne et marocaine de renforcement de la souveraineté alimentaire demande d'être prise en compte. Pour intégrer cette orientation stratégique et, par conséquent, repenser les liens entre l'UE ainsi que ses acteurs économiques et financiers et ces trois pays en matière d'agriculture, une approche se fondant sur le développement rural serait en mesure de renforcer le caractère multidimensionnel de la coopération. Pour autant, le nouveau programme pour la Méditerranée de l'UE ne développe pas de chapitre spécifique dans ce domaine¹⁰⁴ et fait peu de référence au secteur agricole.

L'UE affirme néanmoins que l'« approche humaine du développement est un élément fondamental de [son] programme » et que « le renforcement de la résilience socio-économique devrait rester une priorité majeure de la coopération ». La prise en compte des capacités des élevages nationaux à faire face aux chocs économiques et climatiques mériterait donc d'être pleinement intégrée dans les relations entre l'UE et l'Algérie, l'Égypte et le Maroc. Face aux difficultés actuelles vécues par les plus petites exploitations de ces pays, l'Europe peut être un partenaire important en faveur de politiques orientées vers le développement de l'élevage durable, en cohérence avec les objectifs du nouveau programme pour la Méditerranée.

Une telle position demanderait à l'UE de renforcer sa stratégie de coopération dans le domaine laitier, en soutenant le développement des productions nationales durables de lait, de fourrage, de compléments alimentaires, ainsi qu'un système de reproduction animale adapté aux contraintes climatiques.

⁹⁹ Le pacte Vert ou Green Deal vise à développer une agriculture agroécologique (levier 1), entend réduire les pertes et gaspillages alimentaires (levier 2) et favoriser l'adoption de régimes alimentaires plus sains et plus durables (levier 3).

¹⁰⁰ Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. 2021. Un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional - Un nouveau programme pour la Méditerranée.

¹⁰¹ « Le nouveau programme a pour but de générer une relance à la fois verte, numérique, résiliente et juste, guidée par le programme de développement durable à l'horizon 2030, l'accord de Paris et le pacte vert pour l'Europe. »

¹⁰² Matthieu Tardis. 2018. Les partenariats entre l'Union Européenne et les pays africains sur les migrations. Un enjeu commun, des intérêts contradictoires. IFRI.

¹⁰³ Mariam Diallo. 2023. La dimension migratoire des relations euro-méditerranéennes : la perception du Maroc. EU Diplomacy. Collège d'Europe.

¹⁰⁴ Les grands domaines du nouveau partenariat sont le développement humain, la bonne gouvernance et l'état de droit, renforcer la résilience et la prospérité et tirer parti de la transition numérique, la paix et la sécurité et la migration et la mobilité et la transition écologique.

Une approche de ce type demanderait en particulier de remettre en question la pertinence des exportations européennes structurelles de génisses de races vers l'Algérie et le Maroc peu adaptées au climat de ces pays.

À la lueur des initiatives existantes, il semblerait cohérent que les actions de coopération dans le secteur laitier s'appuient sur des entreprises privées historiquement installées dans les trois pays. Cette orientation s'inscrirait dans la volonté de l'UE de « moderniser [ses] relations en matière de commerce et d'investissement dans des domaines englobant la facilitation des investissements, le développement durable et les services et, le cas échéant, l'agriculture ».

Un soutien aux stratégies RSE, tel que celui de la GIZ aux projets de Danone portés par Danone Ecosystem, pourrait en particulier permettre de répondre à cette vision, tout en contribuant au développement humain. Dans ce sens, l'UE a indiqué, en 2021, vouloir « contribuer à la mobilisation d'investissements privés et publics à hauteur de 30 milliards d'euros dans le voisinage méridional » via ses instruments FEDD+ (Fonds européens pour le développement durable) et ses financements mixtes au titre de la plateforme d'investissement pour le voisinage.

Un soutien spécifique de l'UE au développement des exploitations familiales de petite et moyenne taille pourrait être particulièrement innovant s'il ne recherche pas l'unique augmentation des rendements de ces unités.

En effet, plusieurs observateurs soulignent que le « petit » élevage est, par exemple, un producteur important d'engrais organiques (fumier) nécessaires à l'enrichissement des terres en matière organique, pouvant permettre la production d'alimentation, notamment animale, et le renforcement de l'autonomie de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Ainsi la valorisation de la production d'engrais organiques serait en mesure de consolider des partenariats intégrant les entreprises et basés sur une logique circulaire et durable, répondant à la fois aux objectifs du Pacte vert européen et de souveraineté alimentaire de l'Algérie, de l'Égypte et du Maroc.

Le développement d'élevages laitiers caprins ou de camélidés, en complément de l'élevage bovin, est également une piste de coopération qui peut répondre aux objectifs du développement durable de l'UE.

Plus largement, une réflexion sur un plan d'action en faveur de développement d'un élevage laitier familial et résilient aux chocs climatiques et économiques, impliquant des organisations publiques, des organisations de producteurs, des organismes de recherche, des entreprises et des ONG pourrait contribuer au renouvellement des coopérations, tel qu'espéré dans le Nouveau programme pour la Méditerranée.

PROMOUVOIR LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES LAITIERS DURABLES

Les impacts de l'inflation en Algérie, au Maroc et en Égypte, ont souligné à quel point l'élevage laitier est sensible aux conséquences du changement climatique. Les problématiques vécues dans ces pays interrogent la durabilité des systèmes laitiers dans l'ensemble du pourtour méditerranéen.

Sur ce point, l'UE promeut depuis 2021 une coopération renforcée « en vue de la transition vers des systèmes alimentaires durables, y compris la gestion durable de l'agriculture et de la pêche et la préservation des facteurs naturels de production afin de renforcer la sécurité alimentaire ».

Cette approche systémique conduit à s'interroger sur les logiques de complémentarité entre l'Europe, le Maghreb et le Machrek dans le secteur laitier.

Dans cette optique, les enjeux communs entre l'Europe et les trois pays étudiés sont multiples :

- Une forte interdépendance commerciale dans le domaine laitier compte tenu de leur proximité géographique.
- La dépendance commune aux importations de soja, qui pourraient stimuler une coopération en matière d'approvisionnement et de substitution de ce produit via le développement de cultures oléagineuses ou protéagineuses notamment.
- Une forte pression sur les ressources en eau dans l'ensemble du bassin méditerranéen¹⁰⁵ qui contraint le développement de l'agriculture et demande d'adapter les techniques d'élevage.

Dans la perspective d'une transition vers des systèmes alimentaires durables et dans un contexte climatique probablement plus contraignant à l'avenir, la complémentarité entre les deux rives de la Méditerranée est un enjeu majeur pour le secteur laitier.

Elle pourrait être d'abord commerciale.

En effet, l'UE est un producteur structurellement excédentaire en poudre de lait écrémé, compte tenu de son excédent de consommation chronique en matières grasses, alors que l'Afrique du Nord est un importateur important de ce produit.

Des négociations commerciales spécifiques aux produits laitiers pourraient, à ce titre, permettre de favoriser une logique de complémentarité. La dépendance commune au soja sud-américain est également un enjeu pouvant stimuler de nouveaux partenariats en faveur d'un élevage laitier, plus résilient aux chocs économiques.

Conformément aux orientations du Nouveau programme pour la Méditerranée, une coopération dans ces domaines serait en mesure de doter l'Europe et ses partenaires « de marges de sécurité économique pour [se] prémunir des chocs futurs et relever les défis liés à la balance des paiements, en faisant face notamment au risque d'une dynamique d'endettement insoutenable » et de mettre « l'accent sur l'autonomie stratégique ouverte et sur la restructuration des chaînes de valeur mondiales à la suite de la pandémie, susceptibles de créer de nouvelles possibilités de poursuivre l'intégration des chaînes d'approvisionnement industrielles entre l'UE et ses partenaires du voisinage méridional ».

Pour respecter les objectifs de durabilité que s'est fixés l'UE, une stratégie de commerce et d'investissement renouvelées s'appuyant sur l'« autonomie stratégique ouverte » devrait également prendre en compte les enjeux sociaux liés aux filières laitières, qui rassemblent près d'un million d'éleveurs dans les trois pays étudiés.

Par conséquent, elle demanderait la mise en œuvre de programmes ciblés vers le développement rural et des élevages de petite taille, afin qu'ils participent à leur développement économique tout en contribuant à l'atteinte des engagements climat.

Enfin, alors que l'UE affirme qu'elle aidera ses partenaires « à renforcer leur résilience face au changement climatique en consolidant [son] action en matière d'adaptation, en particulier dans les secteurs clés vulnérables, tels que l'agriculture et l'eau », les échanges entre scientifiques et professionnels du secteur laitier sont un domaine d'action qui peut répondre à cet objectif.

La similarité des enjeux vécus dans l'ensemble du bassin méditerranéen, en particulier face au stress hydrique, justifie de continuer de promouvoir les transferts de savoirs et d'innovations pour permettre de développer des solutions communes et partagées.

¹⁰⁵Stéphanie Leyronas, Frédéric Maurel et Dominique Rojat. 2015. Faire face à la pénurie d'eau en Méditerranée. Questions de développement, n°23, AFD.

CONCLUSION

La pandémie de covid-19 en 2020 et le choc inflationniste mondial ont montré combien les systèmes d'élevage en Algérie, en Égypte et au Maroc peuvent être vulnérables face à l'effet ciseau combinant la volatilité des cours internationaux et la crise climatique.

L'Union européenne et ses acteurs économiques peuvent être des partenaires proposant une approche spécifique à ces trois pays face aux conséquences de ce phénomène.

Guidé par les orientations de son Pacte vert et son intérêt renouvelé pour les politiques de souveraineté alimentaire, le continent européen pourrait porter une coopération fondée sur l'adaptation des productions nationales au changement climatique, sur la complémentarité commerciale et sur la promotion d'investissements privés et solidaires capables de répondre aux défis du développement de la production et de la rémunération des producteurs.

Cependant, le secteur agricole, et à fortiori le secteur laitier, est peu présent dans les documents stratégiques de l'Union européenne concernant l'avenir du partenariat avec le sud de la Méditerranée.

Compte tenu des intérêts économiques européens et des enjeux communs face à la raréfaction des ressources, l'initiation d'un dialogue spécifique sur la coopération laitière s'avèrerait pourtant pertinent.

Face au développement de solutions d'autonomie laitière proposées par d'autres acteurs, comme le Qatar, la différenciation de la proposition européenne dans le secteur laitier semble importante.

Elle demande de renouveler les modalités de réflexion commune et de questionner les pratiques actuelles en faveur de la promotion de l'élevage laitier durable. Pour être efficace, une telle stratégie sectorielle devra être capable de concilier investissement, commerce, lutte contre le changement climatique et lutte contre la pauvreté.

Une telle démarche dépasserait le seul secteur laitier.

En effet, ce dernier pouvant être considéré comme un domaine particulièrement sensible aux effets du changement climatique et aux dépendances commerciales extérieures, des avancées sur la résilience des systèmes laitiers seraient probablement porteuses d'innovation et de solutions pour d'autres chaînes de valeurs agricoles.

Une coopération méditerranéenne et laitière renouvelée peut donc représenter un apport significatif en matière d'innovations en faveur des systèmes alimentaires durables.

LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS

Mohamed Haroun	Agriculteur, vétérinaire (Algérie)
Guillaume Duteurtre	Chercheur au CIRAD
Jean Paul Brun	Retraité de l'APEX
Nihal Bouhaim	Cheffe de projet, Fondation Crédit Agricole Maroc
Mohamed Taher Sraïri	Enseignant Chercheur à l'institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Maroc)
Said Louafi	Consultant - Groupe NAREVA (Maroc)
Christian Corniaux	Chercheur au CIRAD
Véronique Alary	Chercheuse au CIRAD
Jacques Devoucoux Du Buysson	Expert agricole du Crédit Agricole SA (France)
Christine Goscianski	Idele (France)
Emmanuel Marchant	Directeur général Afrique de la durabilité lait de Danone
Frédéric Pasquier	Directeur des opérations de Danone Ecosystem
Benoit Rouyer	Directeur Économie et Territoires du CNIEL



Fondation
pour l'agriculture
et la ruralité
dans le monde
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

<https://fondation-farm.org/>

Octobre 2024